

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2022-089

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 068-246900746-20220920-CC_2022_089-DE



L'an deux mille vingt-deux

Le vingt septembre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Communautaire à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 28

Votes 33

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyn SEON, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Raphaëlle GUERIAUD, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Magali BACLE donne procuration à Françoise TRIBOLLET
Anne RIBERON donne procuration à Bruno FERRET
Patrick BERRET donne procuration à Pascale CHAPOT
Hélène DESTANDAU donne procuration à Fabien BREUZIN
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Denis LANCHON

Rapporteur : Monsieur Arnaud SAVOIE, Vice-Président délégué à la Communication et aux Jumelages

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 40 de la loi « Chevènement » du 12 juillet 1999 instituant l'obligation de réaliser un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement pour les EPCI,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 en date du 1^{er} juin 2021,

Considérant le projet de rapport d'activités établi au titre de l'exercice 2021,

Afin de répondre à la fois au besoin d'accessibilité rapide à l'information par les conseils municipaux et à la nécessité de faire connaître l'ampleur de l'activité communautaire tant en interne qu'au-delà des frontières du Pays Mornantais, un rapport d'activités annuel présentant une synthèse des principales réalisations est approuvé par le Conseil Communautaire.

Le rapport d'activités présente de façon thématique les actions, projets et réalisations menés au cours de l'année 2021. Pour rendre le rapport accessible à tous, plus interactif et mieux documenté, le choix d'un support numérique s'est imposé.

Le rapport d'activités 2021 est disponible à l'adresse : www.copamo.fr/rapports-d-activites

Ce rapport est par ailleurs adressé à chacun des maires des communes membres (version numérique et version papier), afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir une

COMMUNICATION

**Présentation du
Rapport d'Activités
2021**



communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

PREND acte du rapport d'activités 2021 tel qu'annexé à la présente délibération,

PRECISE que ce rapport est adressé à chacun des maires des communes membres, afin qu'il puisse satisfaire aux obligations de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire faire l'objet d'une communication par le Maire en Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les conseillers communautaires de la commune seront entendus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
RENAUD PFEFFER

PUBLIE LE 29 SEPTEMBRE 2022
RENAUD PFEFFER, PRÉSIDENT





Le Mot du Président



Le Mot du Président

*"La communauté de communes, c'est **faire ensemble !**"*

Présentation du Rapport d'activités 2021



Renaud Pfeffer, Président de la Copamo, Maire de Mornant et vice-président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire et organisation



Qui sommes-nous ?

Entre ville et campagne, à deux pas des grandes agglomérations Rhônalpines, le Pays Mornantais bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Au plus près de la nature, adossé aux contreforts du Massif central, ce territoire débordant d'énergie, solidaire, innovant, harmonieux cultive sa douceur de vivre et son esprit village(s).

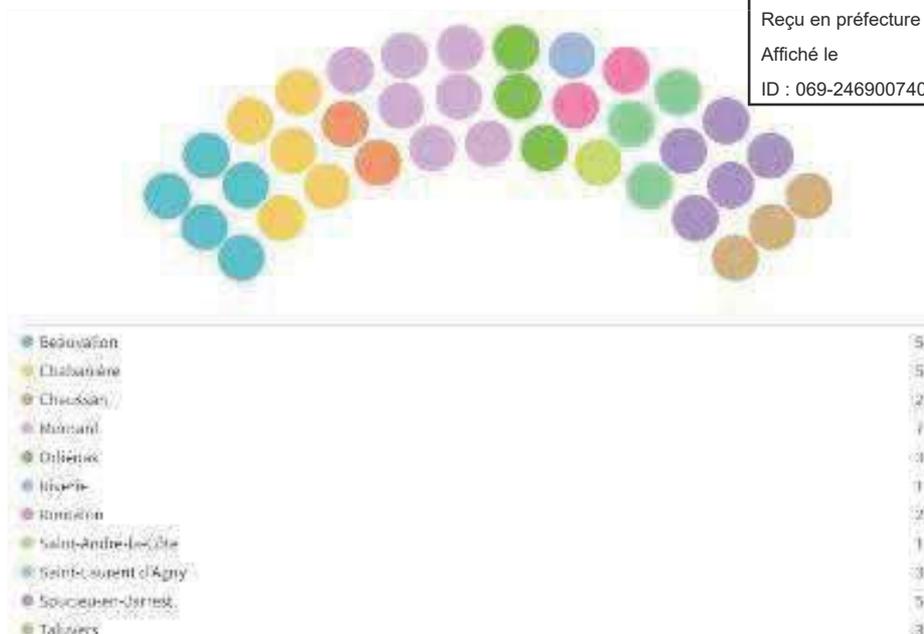
Pour aménager, entretenir, soutenir, mais aussi animer ce territoire, la Communauté de communes du Pays Mornantais agit en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux en matière de développement économique, de solidarité, de



Toutes les communes représentées au Bureau Communautaire

Le conseil communautaire





Nos Compétences

A travers ses nombreuses compétences, qu'elle peut aussi exercer par délégation de services publics, la Copamo agit en faveur de publics très différents dans une logique simple : porter aux côtés des communes des projets bénéfiques pour ses villages et leurs habitants.

Les champs d'interventions de la Communauté de communes du Pays Mornantais :



La Copamo, c'est aussi...

l'accompagnement des assistantes maternelles par les RAMI, les crèches, l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les espaces jeunes, la Structure Locale d'Information Jeunesse, la médiation familiale, le centre aquatique les Bassins de l'Aqueduc, le Théâtre Cinéma Jean Carmet, le réseau des bibliothèques, le site d'escalade de Riverie, le lac de la Madone, l'étang de Combe Gibert, l'étang neuf, la passerelle du signal de Saint-André-la-Côte, France Services, l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire, le maintien à domicile de nos aînés, le portage de repas de l'AMAD, les demandes de logement social, des aides financières pour l'amélioration de l'habitat, la création et l'entretien des routes, la collecte et le traitement des déchets avec le SITOM, la gestion des zones d'activités des Platières à Mornant, Saint-Laurent-d'Agny et Beauvallon, de la Ronze à Taluyers et Arbora à Soucieu, l'aide à la création d'entreprises et au maintien des commerces, la protection des espaces naturels sensibles du Bozançon, de la Vallée en Barret et du plateau Mornantais, l'office de tourisme intercommunal des Monts et Coteaux du Lyonnais...

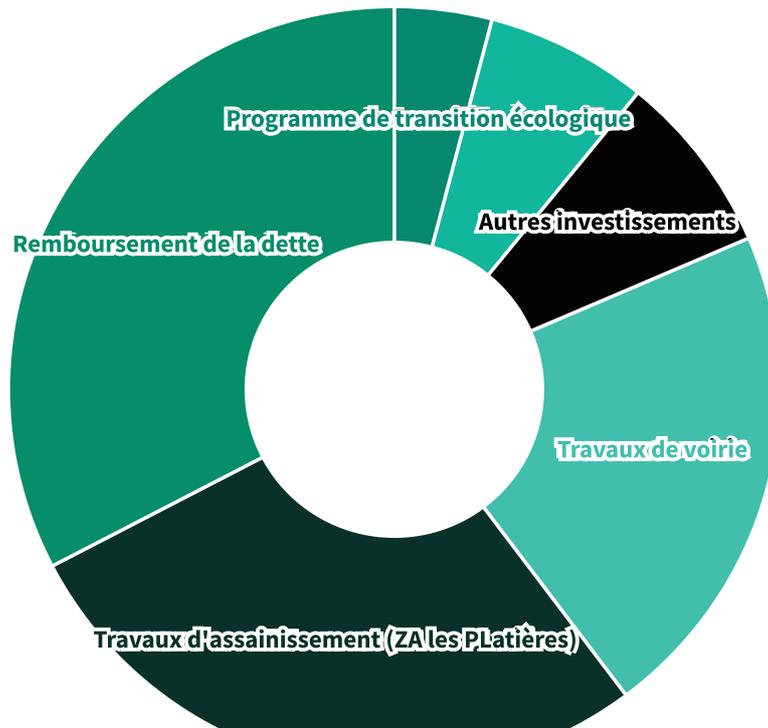
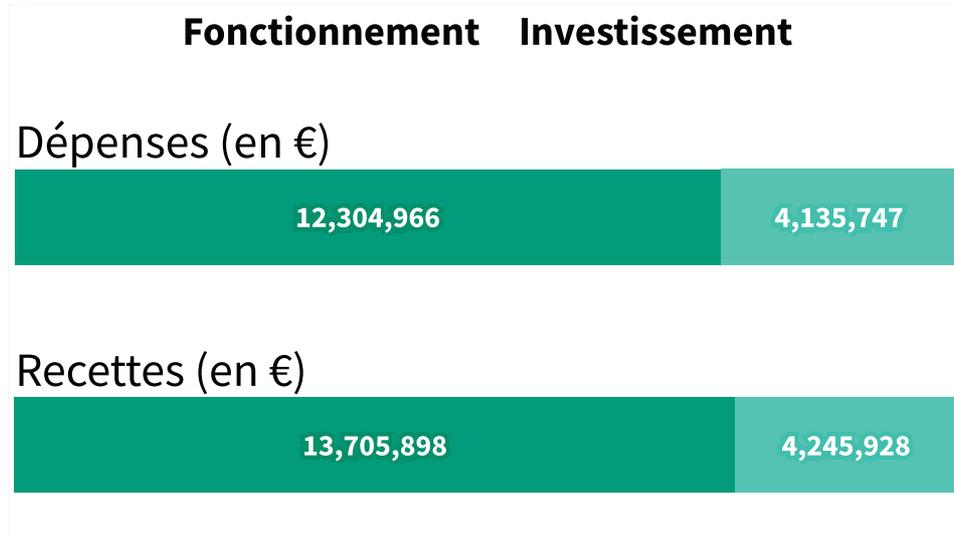
En résumé, *la Copamo est une part essentielle de la qualité de vie des habitants des 15 villages du Pays Mornantais.*

Les finances

Le budget de la Copamo en 2021

Le budget 2021 a été conçu pour poursuivre la politique de

pluriannuels en AP/CP ont été mis en place. Enfin, de cet effort de gestion, la Copamo a poursuivi en "stratégie de la recette" dans le but d'augmenter ses ressources pour financer de nouveaux projets sans accroître l'endettement.



Épargne nette

C'est l'épargne restante après le remboursement de la dette.

Elle sert à financer de nouveaux investissements et les dépenses d'équipement. **L'épargne nette en 2021 est de 475 089 €**

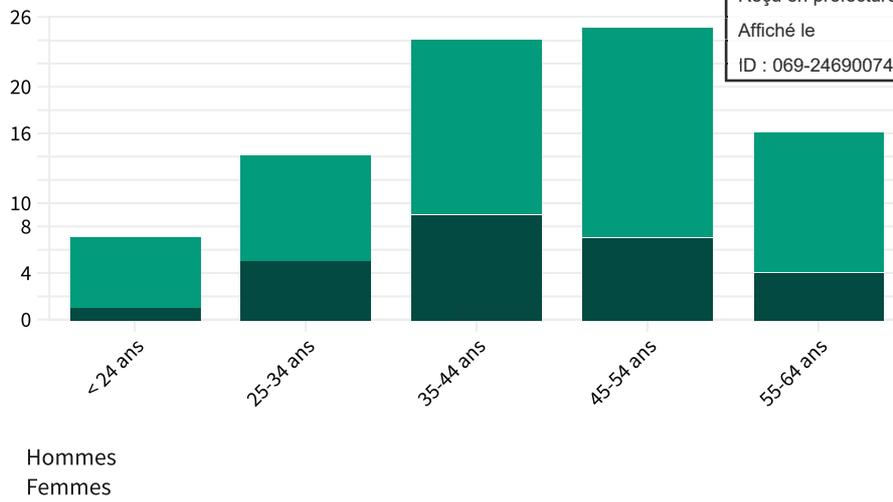
Ressources humaines

Organisation des services et effectif de la Communauté de communes

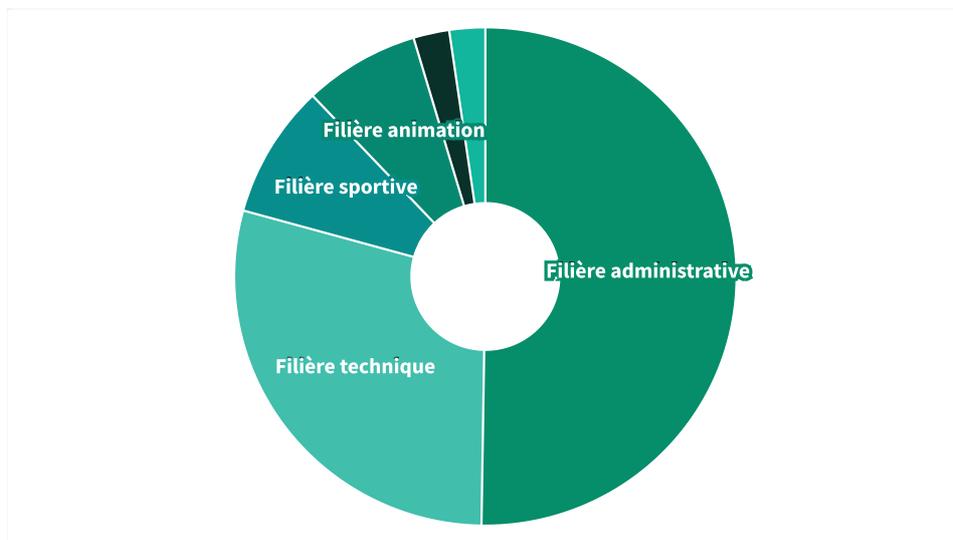


La Copamo, c'est près d'une centaine d'agents (97 agents) qui œuvre au service du territoire, de ses communes et des administrés. Derrière la Copamo se cache une multitude de métiers et de compétences. Toutes les filières sont présentes, mais les filières administrative et technique sont les plus représentées avec respectivement 51% et 31 % des

effectifs en équivalent temps plein. La Copamo c'est aussi une équipe plutôt jeune et féminine puisque l'âge moyen y est de 43 ans et que 70% des agents sont des femmes. A ce sujet, la Copamo a voté son Plan pluriannuel d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2021. Elle a ainsi pu dresser un état des lieux *assez satisfaisant* en matière d'égalité professionnelle ([téléchargez le document](#)).



Pyramide des âges de la Copamo



Répartition des agents par filière

L'année 2021 a été mise à profit pour étudier et engager une nouvelle organisation des services, avec un centre de ressources **composé de services "supports", résolument tourné vers les 11 communes et à leur service**. Ainsi, la Copamo met à la disposition du territoire son expertise dans de nombreux domaines (*finances publiques, affaires foncières et juridiques, commande publique, intervention technique,*

de ces deux collectivités. Au total, le service Ressources humaines traite 145 dossiers.

En 2022, ce service sera renforcé par l'arrivée d'un gestionnaire RH supplémentaire afin d'accompagner les agents de la commune de Riverie, 46 dossiers d'élus municipaux du territoire ainsi que les conventions RH de deux syndicats.



Plateforme d'ingénierie

La Copamo, via sa plateforme d'ingénierie, place au service des communes de nombreuses ressources. La plateforme d'ingénierie a pour mission d'accompagner les communes sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) où des missions de conseil, par une expertise technique ou de conduite de projets. Pour ce faire, la plateforme met à disposition du personnel Copamo (service Patrimoine, Marché Public, Voirie, etc.) en contrepartie d'une prise en charge

IMPRO en bibliothèque municipale, suivi de l'opération extension du restaurant scolaire.

- **Orliénas** : étude d'aménagement de l'Hôtel des Eaux.
- **Riverie** : rénovation d'un appartement municipal.
- **Rontalon** : suivi de l'aménagement de l'ancien centre de loisirs, études de faisabilité pour les locaux techniques.
- **Saint-Laurent-d'Agnny** : entretien mécanique de la flotte automobile municipale.
- **Soucieu-en-Jarrest** : accompagnement pour l'aménagement du restaurant scolaire, accompagnement pour le lancement du marché de restauration scolaire.
- **Taluyers** : accompagnement pour la rénovation énergétique du groupe scolaire, entretien mécanique de la flotte automobile municipale, accompagnement pour la rénovation du cuvier Adam et Eve.

Les prestations RH pour les communes :

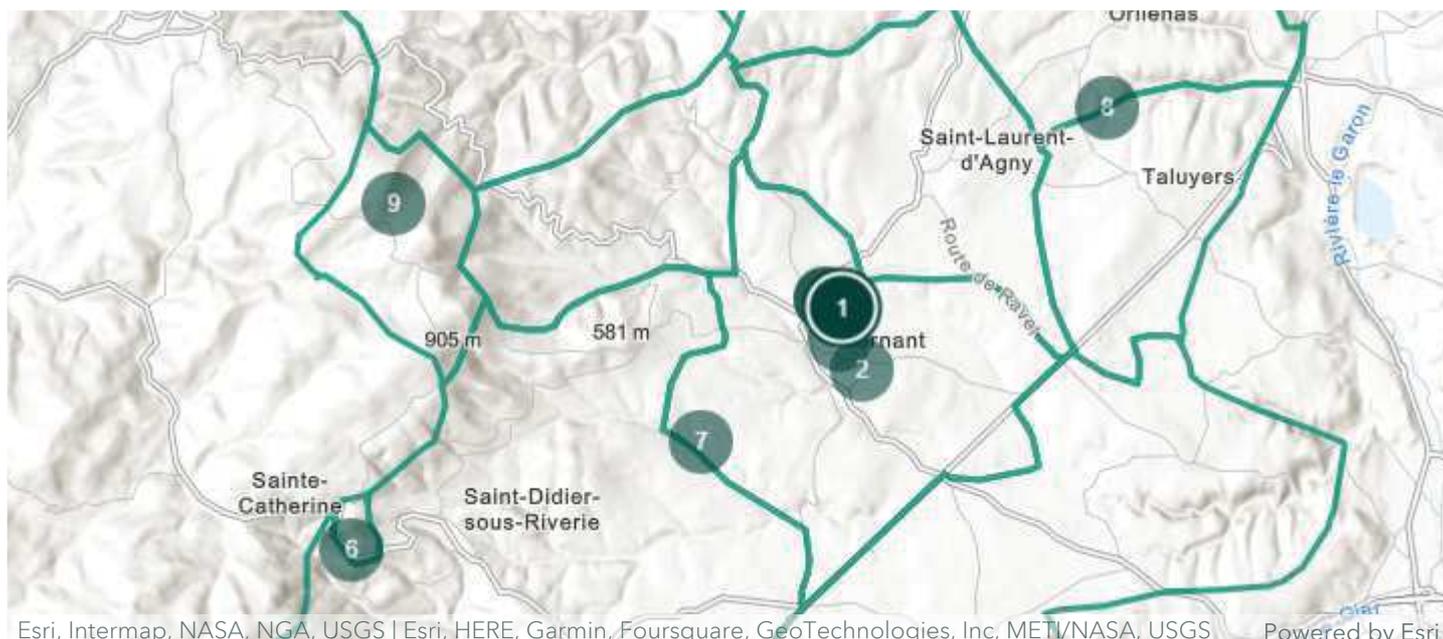
Le service Ressources Humaines a pour objectifs d'optimiser les ressources des services supports du bloc communal et de développer l'expertise au service du territoire. Il est aussi responsable de la gestion des carrières, des paies, des absences... des communes de *Chabanière* (depuis juillet 2017), de *Saint-André-la-Côte* (depuis janvier 2020) et de *Riverie* (à compter de juillet 2022) ainsi que du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) et du Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR).



Nos équipements

Nos infrastructures

Nos élus œuvrent au quotidien pour permettre aux habitants des communes du Pays Mornantais de bénéficier d'infrastructures modernes et attractives. De nombreux services ont pu se développer grâce à elles et ont ainsi accéléré la dynamisation de notre territoire.



1

Mornant - Centre aquatique Les Bassins de l'Aqueduc

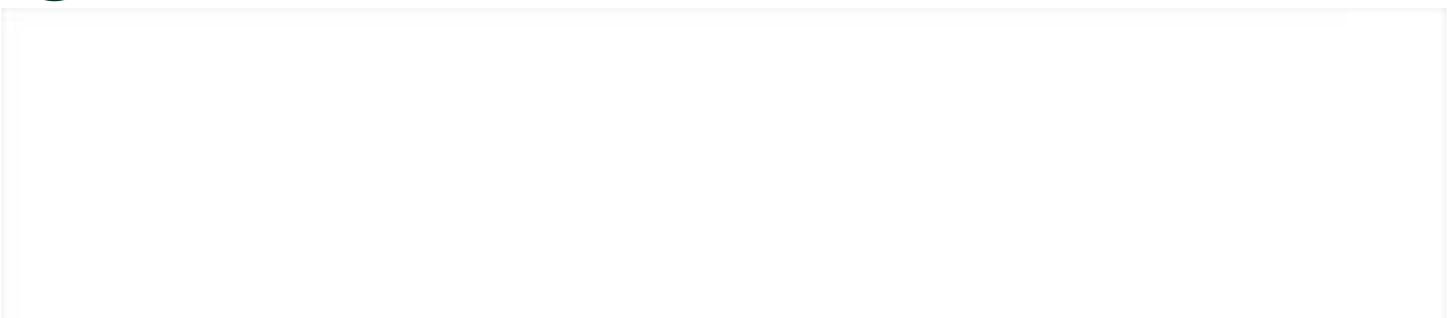


Les Bassins de l'Aqueduc, ce sont 4 bassins adaptés à tous : une pataugeoire, un bassin d'1m35 de profondeur avec plancher amovible, un bassin avec sièges massants et un bassin sportif. Un espace bien-être permet de se détendre, et un espace cardio de se maintenir en forme.

Mornant -

2

Théâtre Cinéma Jean Carmet





Le Théâtre Cinéma Jean Carmet offre une programmation éclectique, aussi qualitative qu'exigeante, renouvelée chaque année. Du spectacle vivant au cinéma, ce lieu propice aux échanges, à la créativité, aux partages au gré des rencontres, est ouvert à tous. Toute l'année, il propose des ateliers et des animations pour tous les âges et tous les publics.

Mornant -



France Services

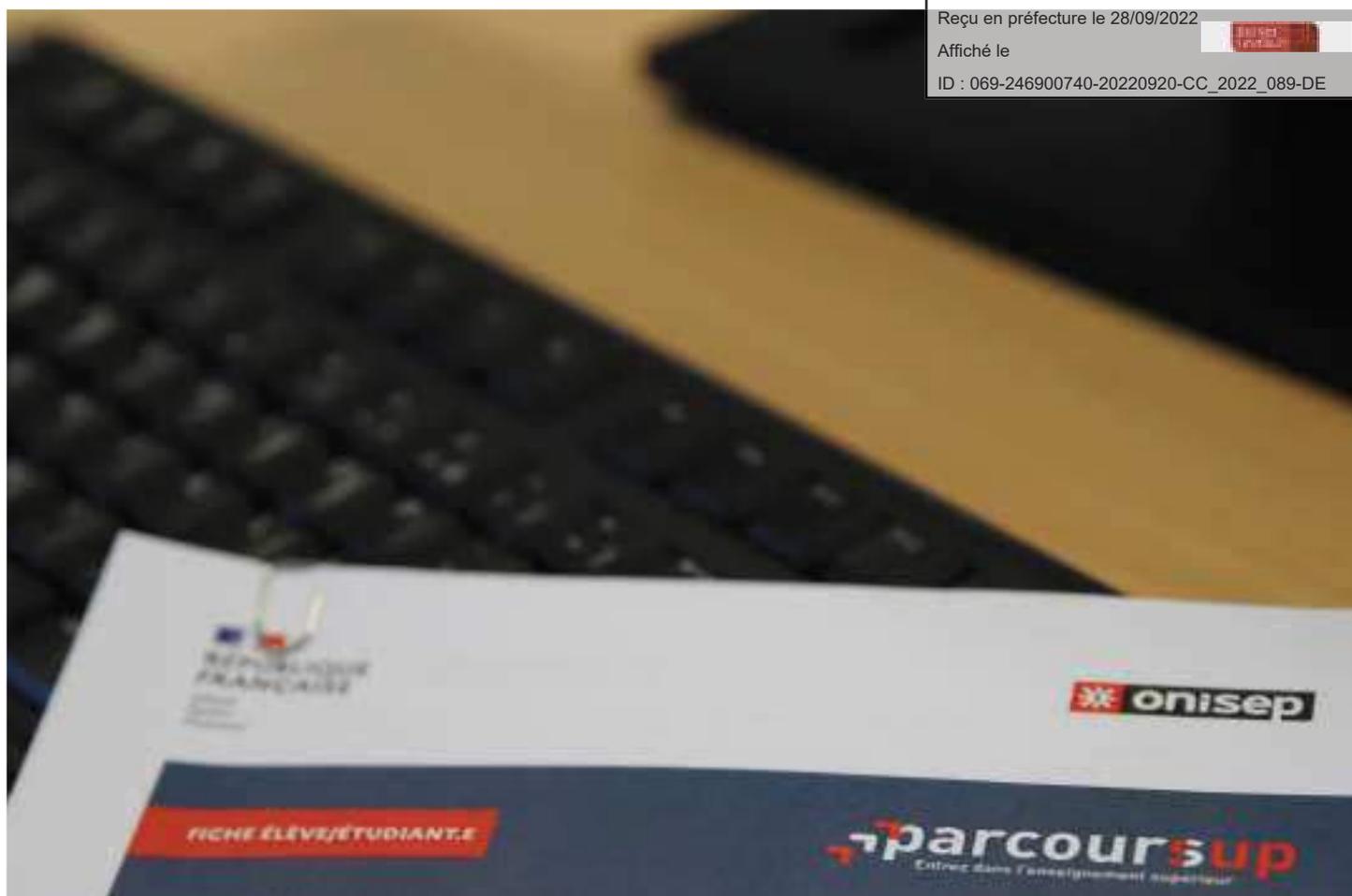


France Services accompagne les usagers dans leurs démarches auprès de neuf partenaires : ministère de l'Intérieur, ministère des Finances Publiques, ministère de la Justice, Assurance maladie, Assurance retraite, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle emploi, Mutualité Sociale Agricole et La Poste.

Mornant -



L'information Jeunesse



La SLIJ (Structure Locale Information Jeunesse) propose aux établissements scolaires des animations afin de faire découvrir des métiers aux jeunes entre 15 et 25 ans, mais également des activités de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme.

La SLIJ propose également des dispositifs spécifiques : Pass' Ados, bourses aux projets humanitaires, jobs d'été, Sacs ados, activités de sensibilisation citoyenne.

Mornant -

5

LAEP

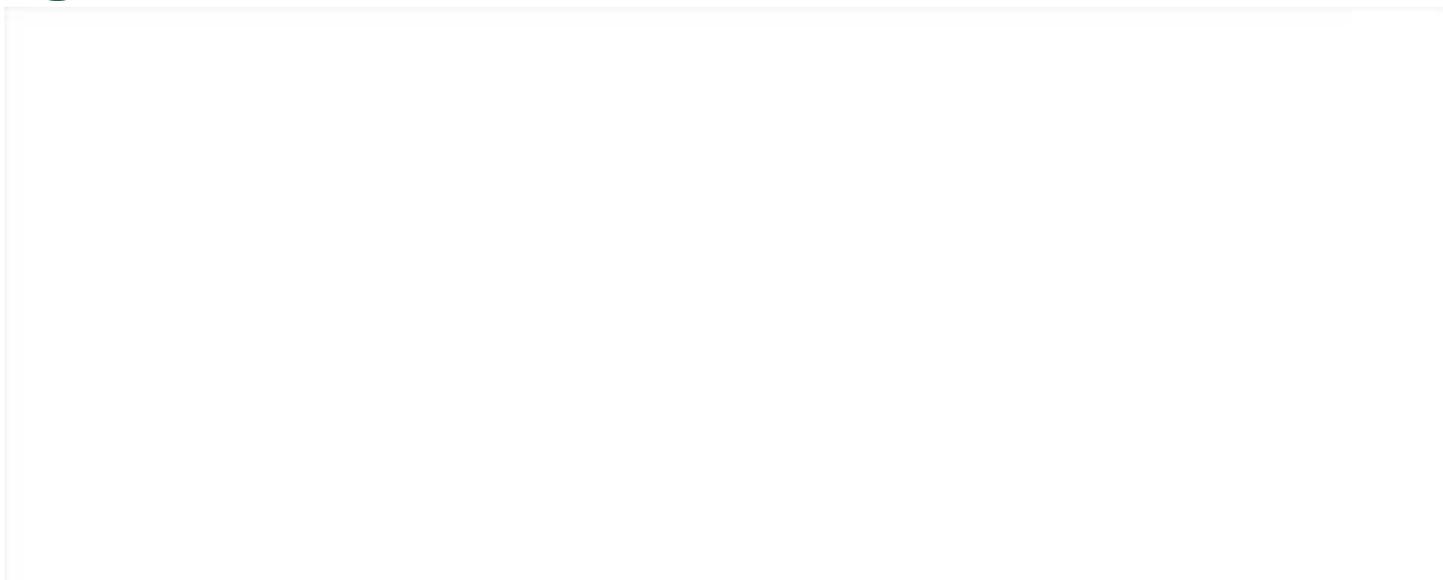


Ouvert en janvier 2018, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) intercommunal Planète familles accueille, de façon anonyme, et sans inscription les enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent de la famille (parent, grand-parent...).

Parce qu'il n'est pas toujours simple d'être parents, les familles apprécient de pouvoir échanger avec d'autres, de pouvoir évoquer les questions qui les traversent concernant les enfants, le couple, la famille... la vie !



Riverie - Site d'escalade



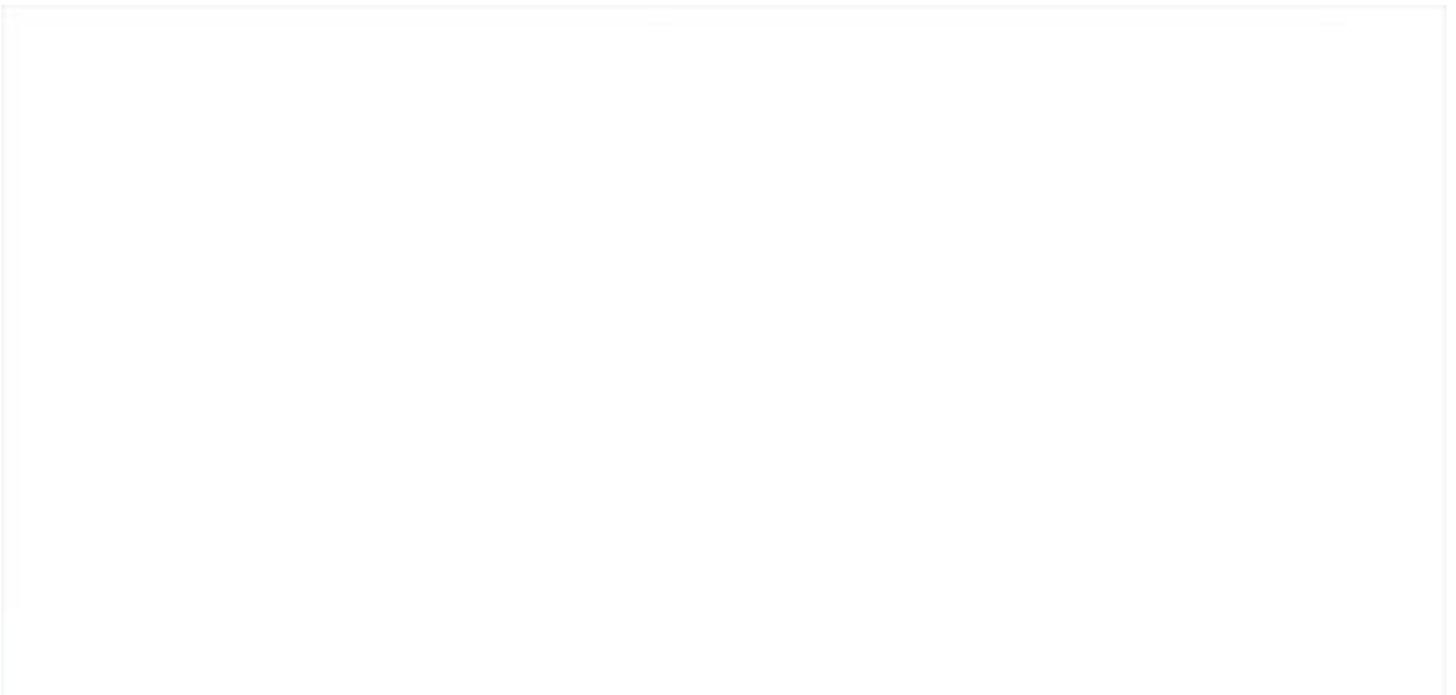


Une falaise naturelle de 20 mètres de haut équipée d'un via-cordata et de 24 voies du 3 au 6c... L'endroit est idéal pour grimper en famille ou entre amis.

Chabanière / Mornant -



Lac de la Madone



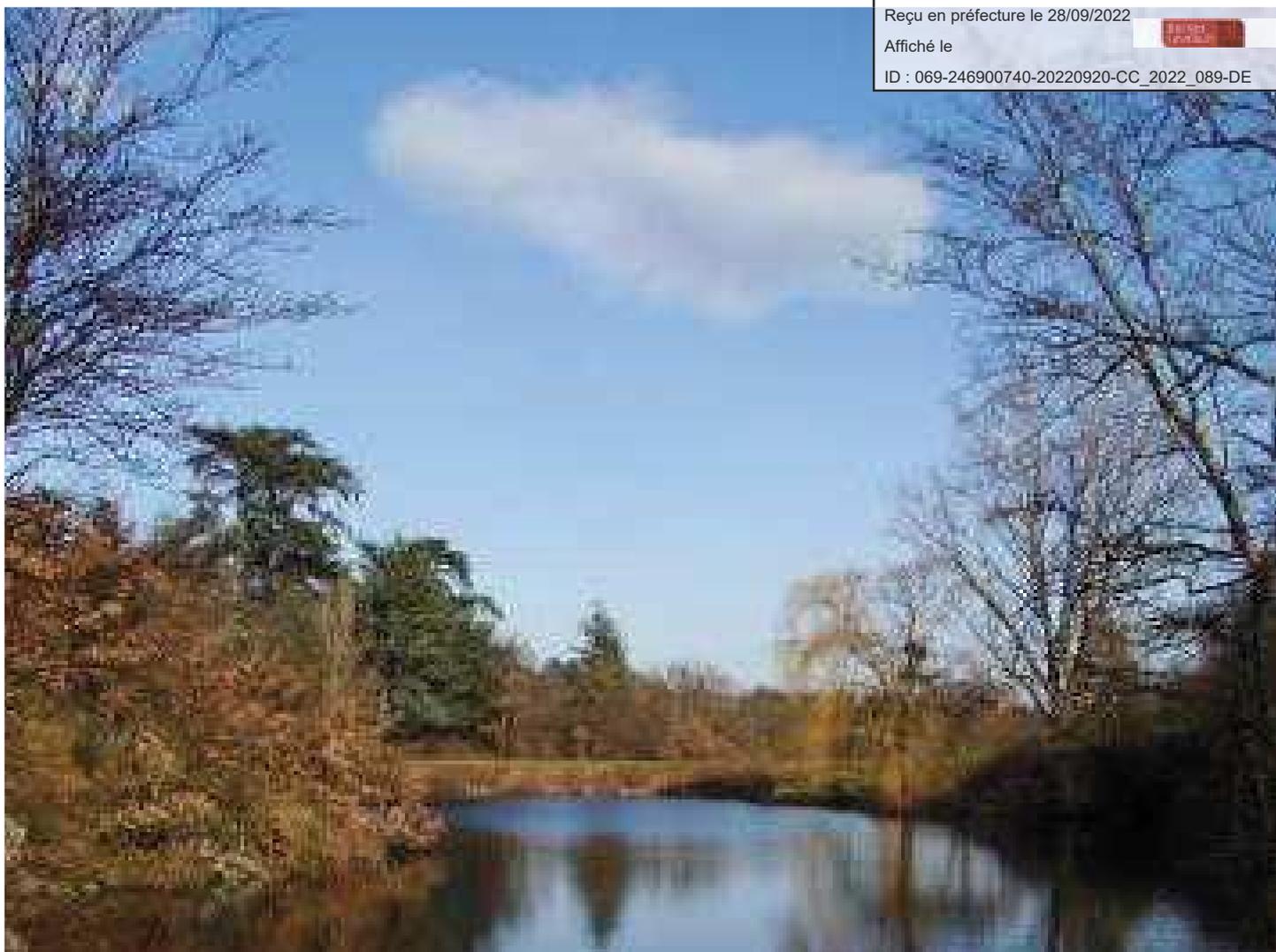


Le lac de la Madone est un étang de pêche idéal pour vos sorties en famille, mais aussi un lieu de détente et de promenade. Un chemin permet de faire le tour du lac.



Orliénas / Taluyers - Etang de Combe Gibert

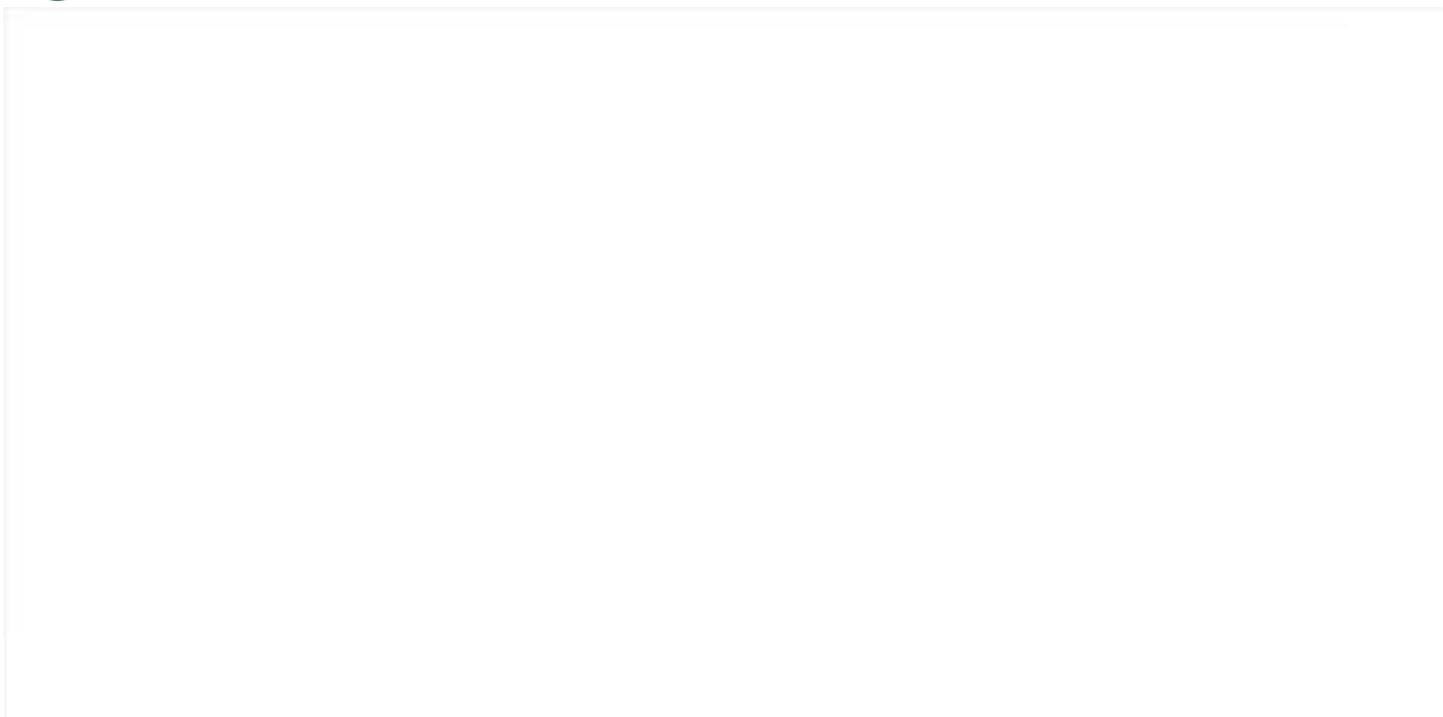




Situé sur les communes d'Orliénas et de Taluyers, l'étang de Combe Gibert offre un cadre propice aux balades et aux pique-niques. Ce plan d'eau fait également office de zone de pêche avec sa faune variée.



Saint-André-la-Côte - Passerelle du signal





Point culminant des Monts du Lyonnais côté Rhône (934m), le Signal de St-André-la-Côte offre un panorama exceptionnel du haut de la passerelle aménagée par la Copamo et équipée d'une table d'orientation. Par temps clair, la vue est ouverte sur les Alpes, le Massif du Pilat et les Monts du Lyonnais.

France Services

La Maison France Services de la Copamo résume toute la force du Pays Mornantais. Grâce à une volonté commune, grâce à la mobilisation de nos partenaires institutionnels et à l'investissement du tissu associatif local, France Services aide et accompagne les habitants dans d'innombrables démarches du quotidien : retraite, santé, emploi, impôts, allocations familiales... et tant d'autres.

La fréquentation de nos services a augmenté par rapport aux

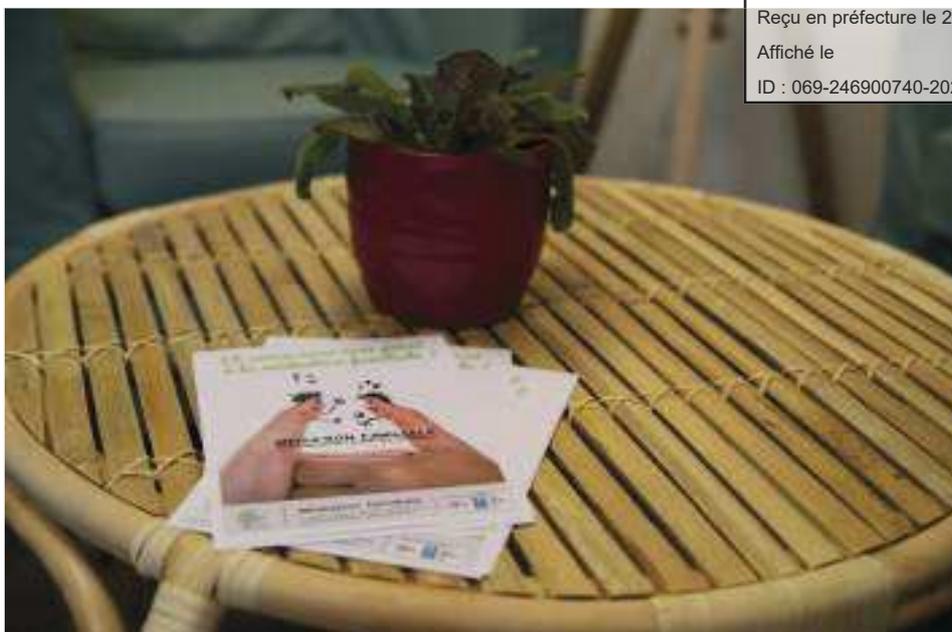
années précédentes avec 10 322 contacts en 2021 en 2020. Aussi, avec l'arrivée du conseiller numérique de services s'est étoffée :

- Mise en place d'ateliers numériques à destination des seniors : 17 participants de 58 à 83 ans,
- Interventions dans les collèges du territoire sur la prévention des risques liés au numérique,
- Permanences de présentation de France Services dans les différentes communes.



(à gauche) 18 mars 2021 - Le secrétaire d'Etat chargé de la ruralité Joël Giraud, accompagné du sous-préfet en charge de Rhône sud Benoît Rochas, du député Jean-Luc Fugit et du Président du Département du Rhône Christophe Guilloteau sont venus à la Copamo pour souligner tout l'intérêt de France Services.

La médiation familiale



Brouilles, ruptures générationnelles, successions douloureuses... ainsi va parfois la vie de famille. Pour aider à recoller les morceaux, la médiatrice familiale reçoit, écoute et accompagne les familles du Pays Mornantais.

Cette année, ce sont essentiellement des médiations parents-adolescents et des médiations de parents séparés avec enfants qui ont eu lieu. *170 entretiens se sont déroulés*, dont 35 de promotion *auprès de 160 professionnels*.

Depuis 2021, l'équipement intercommunal de médiation familiale est financé par le département du Rhône ainsi que la MSA et continue d'obtenir un financement de fonctionnement du ministère de la Justice et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Agriculture & Nature



Agriculture

Dès le début du mandat, la Copamo a affirmé sa volonté de préserver une agriculture dynamique, diversifiée et de qualité. Victimes des effets de la crise sanitaire et des aléas climatiques, la Copamo a mobilisé toutes ses forces pour soutenir l'activité agricole suite aux épisodes de grêle et de gel tardif en 2021.

La Copamo au soutien de ses exploitants

Amortir les dégâts liés au gel tardif via la mobilisation d'aides financières

Parce qu'on ne peut pas vouloir développer l'agriculture sans soutenir les exploitants, la Copamo a mis sur la table une enveloppe de 300 000€ pour aider les agriculteurs du Pays Mornantais frappés par les épisodes de gel tardif. Certains ont perdu presque toute leur récolte, mais au-delà des difficultés économiques, c'est sur le plan humain que les dommages sont les plus visibles.

La Communauté de communes a donc souhaité agir vite, mobiliser l'ensemble de ses partenaires (*la Sicoly, d'agriculture, les communes, le Département, la Région et l'Etat*) et proposer un plan d'accompagnement et de soutien :

- Soutien financier local immédiat et conséquent en lien avec les communes pour les exploitations les plus touchées, notamment en arboriculture ;
- Apport d'une aide pour les exploitations les plus touchées dans le cadre d'un plan coordonné par la Région, le Département et l'Etat ;
- Participer à la réflexion sur la création d'un fonds d'indemnisation assurantiel pour les aléas climatiques ;
- Élaboration d'un plan d'actions de prévention (adaptation au changement climatique).



26 mai 2021 - Un comité d'élus et de professionnels se réunit pour attribuer les 1eres aides aux agriculteurs.

Ainsi, 17 exploitations ont été accompagnées financièrement pour un montant total de 208 500€ dès mai 2021. Ce dispositif a été complété par un soutien à l'ensemble des arboriculteurs adhérents au réseau d'irrigation collectif, par le biais d'une participation de 64 200€ versée au Smhar qui s'est traduite par une diminution de 100€/ha du coût d'abonnement.

Paragrêle : un dispositif pour anticiper les orages de grêle et limiter les dégâts



Les ravages de la grêle chez un arboriculteur du Pays Mornantais

Depuis plusieurs années, les agriculteurs du Pays Mornantais subissent d'importants dégâts lors d'épisodes de grêles de plus en plus fréquents. Consciente des risques et des enjeux pour les exploitants, la communauté de communes a travaillé avec la Chambre d'agriculture du Rhône et ses partenaires à la mise en place du dispositif paragrêle.

Le système retenu est celui de la société Selerys (déjà en fonctionnement sur le pays de Condrieu). Deux radars et une centaine de postes de tirs (ballons gonflés à l'hélium dispersant des sels hygroscopiques) ont été installés dans le sud-ouest du département. Ainsi, en 2021, la Copamo a versé **23 132€ à l'association Paragrêle 69**. Plus de **40 agriculteurs de la Copamo** contribuent bénévolement à la lutte en tenant leurs postes de tir dès l'alerte reçue.

Favoriser les haies bocagères



Plantation des haies au GAEC de la Petite Pioche à Mornant

En 2021, un total de 2074 arbres ont été plantés sur Chabanière, Saint-André-la-Côte, Mornant, Soucieu-en-Jarrest et Taluyers grâce à l'appel à projet de la Copamo. Depuis son lancement en 2016, près de 20 km de haies ont été plantés. Chaque porteur de projet bénéficie d'un accompagnement technique de la fédération des chasseurs du Rhône financé par la Copamo, tout comme les plants labellisés "végétal local", et l'aide par les élèves de la MFR d'Anse ou des brigades nature pour les linéaires importants.

Pourquoi planter des haies ? Tout simplement pour préserver le bocage local et la biodiversité et également :

- Lutter contre l'érosion,
- Favoriser la filtration de l'eau,
- Limiter les effets du vent,
- Servir d'abris aux auxiliaires et à la faune.

Collecte des plastiques agricoles

La Copamo organise chaque année la collecte des plastiques agricoles. Films de serres, de paillage, d'enrubannage, ensilage... sont récupérés pour être recyclés grâce à notre partenariat avec Adivalor. Au total, 87 agriculteurs de la Copamo et 5 de la CCVG ont apporté 61 tonnes de plastiques à Saint-Laurent-d'Agny et Chabanière.

Veille foncière

En 2021, **208 notifications de vente** transmises par la Safer ont été instruites par le service agriculture de la Copamo. Une ferme d'Orliénas allait perdre son usage agricole lors de sa vente à un particulier. Un travail concerté de la Copamo, du département du Rhône, de la commune d'Orliénas et de la Safer a permis une installation agricole, sur la commune, sur cette ferme, par l'utilisation du droit de préemption PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) du Département.

Surveillance et lutte contre le frelon asiatique

Le nombre de nids de cette espèce exotique envahissante augmente fortement ces dernières années, leur destruction est indispensable pour limiter l'impact du frelon asiatique sur les colonies d'abeilles sauvages et domestiques. La Copamo finance la destruction des nids organisée par le GDS du Rhône. **5 nids ont été détruits sur la Copamo en 2021 grâce à ce dispositif sur les 291 dans le Rhône.**

Nature

Le label est tombé au début de l'été 2022, mais il récompense vingt années de préservation des espèces et des milieux dans nos espaces naturels sensibles. Fin juin, le Pays Mornantais a été reconnu « Territoire engagé pour la nature », une reconnaissance et un encouragement à concilier avec le développement et la préservation de nos espaces naturels sensibles. Le programme élaboré avec les communes autour de la biodiversité « ordinaire » a été particulièrement apprécié : végétalisation des cours d'école, gestion du Signal...

En 2021, la Copamo et ses partenaires ont mis en place de nombreuses actions en matière de préservation de la biodiversité et d'entretien de ses espaces naturels sensibles.



Le conseil communautaire reçoit le label "Territoire engagé pour la nature"



Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le Pays Mornantais a la particularité de posséder de nombreux espaces naturels de grande qualité, reconnus au niveau national et départemental.

La Copamo, grâce au soutien du Conseil départemental du Rhône dans le cadre de sa politique sur les ENS, intervient depuis 1995 dans la mise en place d'actions de gestion et de protection des espaces naturels remarquables (études, suivis naturalistes, gestion, sensibilisation, signalétique...).



Vallée en Barret : de la préservation d'espèces rares ou menacées au retour d'autres qu'on croyait disparues

Lors des prospections de terrain, le Conservatoire Botanique National a confirmé la présence d'une espèce remarquable, la "centaurée de Lyon" (*une plante vivace remarquable endémique du Massif central et notamment du Lyonnais*), et a découvert une nouvelle espèce protégée au niveau national le "Carex vulpina".

Fortement fréquentée, surtout depuis la sortie du premier confinement, un travail en concertation avec les polices municipales, gendarmeries et l'ONF a conduit à de nouveaux arrêtés de circulation dans la vallée afin de la préserver.

Vallée du Bozançon : des partenariats pour mieux gérer l'entretien de la vallée

Pour entretenir les landes et réaliser le nécessaire travail de débroussaillage, la Copamo travaille en partenariat avec les chasseurs de Chabanière sur la lande dite de Virieux.

La Copamo a la ferme volonté de travailler avec les territoires voisins. C'est notamment le cas depuis de nombreuses années sur le Plateau mornantais et la vallée en Barret. La CCMDL a été intégrée en 2021 au comité de gestion de la vallée du Bozançon.

Le Broulon serpente à nouveau au milieu d'une prairie humide et de ses chaos granitiques

Les travaux de restauration écologique de l'étang neuf ont été réalisés : démolition du bâti et des caravanes, vidange, démolition du barrage, mise en forme du lit, création de mares et d'hibernaculum.



Pour pouvoir procéder à la restauration écologique, la Copamo et le Smagga ont réalisé une pêche de sauvegarde pour permettre la vidange de l'étang. Les poissons pêchés ont été réintroduits au lac de la Madone.

La Copamo s'engage aux côtés de Forestor

Pour reboiser certains secteurs en friche ou urbanisés, la Copamo a signé une convention avec l'entreprise Forestor. Concrètement, ce partenariat va permettre aux entreprises du territoire qui le souhaitent de compenser chaque mètre carré qu'elles empruntent à la nature, via une contribution financière et la plantation d'arbres d'essences variées. Grâce à cette démarche, la Communauté de communes se donne de nouveaux moyens pour créer des îlots de fraîcheur, préserver la biodiversité et renforcer la trame verte du Pays Mornantais.



4 juin 2021 - Pour donner vie à cet engagement, les premiers chênes ont été plantés à Taluyers.



Voirie & réseaux

La Copamo, en lien avec les communes, entretient et aménage la voirie d'intérêt communautaire (voies communales et voies des parcs d'activités). Elle crée également de nouvelles voies lorsque cela est nécessaire. La programmation des chantiers s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de la voirie et est fonction des besoins exprimés par les communes.

Actualisation du Schéma Directeur de Voirie (SDV)

Afin de mieux identifier les besoins de chaque commune, un système de concertation intercommunale a été mis en place.



1. *Entretenir et aménager notre patrimoine pour répondre aux nouveaux besoins de mobilités, de partage de l'espace, de prise en compte des modes actifs/doux, de sécurisation et d'amélioration du cadre de vie, d'accompagnement des opérations de dynamisation des centres-bourgs et de l'amélioration des dessertes inter-villages/hameaux.*
2. *Apporter une réponse à l'ensemble des communes selon le double principe : solidarité et équité.*

Des principes et règles transparentes

Dans un esprit de solidarité et d'équité entre les communes de la Copamo, de nouvelles règles concernant les travaux de voirie ont ainsi été établies. Dans un processus de répartition des chantiers équitable et souple, la Copamo investit chaque année **1 000 000€ (coût net) sur une durée de 3 ans**. Ces opérations sont cofinancées avec les communes du Pays Mornantais (sur la base d'une grille de critères élaborée et partagée début 2021) et permettent d'établir un niveau de hiérarchisation des besoins sur le territoire.

Nous vous proposons à travers la carte ci-dessous un retour sur les réalisations 2021, mais également un point sur les réalisations du début de mandat et les chantiers de voirie en cours dans le Pays Mornantais.





Après l'enfouissement des réseaux électriques et le renouvellement de la colonne d'eau potable, la Copamo a livré une chaussée flambant neuve aux habitants du hameau du Mincieux à Saint-Jean-de-Touslas.



Rontalon - Chemin de la Julanière (2020)

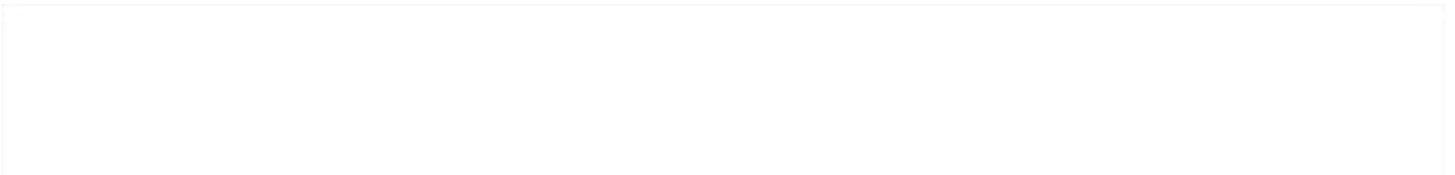




La voie présentait de nombreux désordres : affaissement, arrachement de revêtement, nids de poule... Les travaux ont permis de renforcer les parties les plus dégradées avec des soutènements en roches.



Soucieu-en-Jarrest - Chemin de la croix blanche (2020)

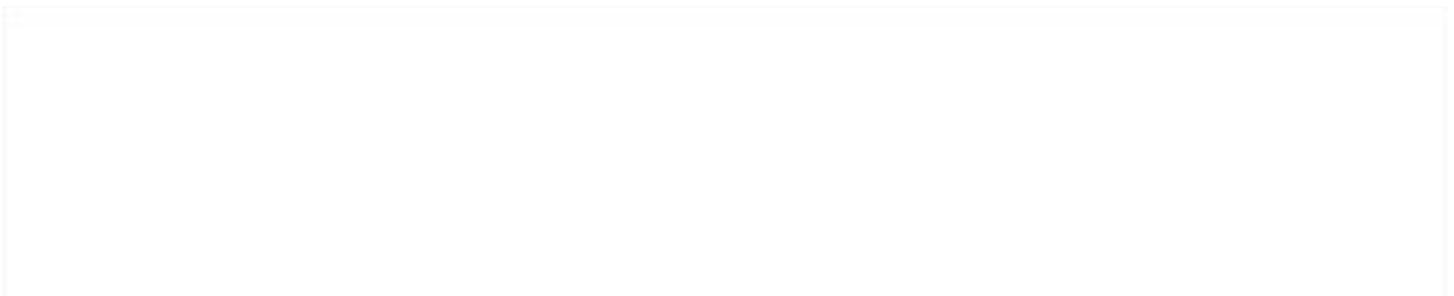




Pour sécuriser les déplacements des piétons et marquer l'entrée village depuis le hameau du Marjon, la Copamo a créé plus de 400 mètres de trottoir et a refait 800 mètres d'enrobé sur la chaussée.

4

Beuvallon - Chemin du Pré Roy (2020)

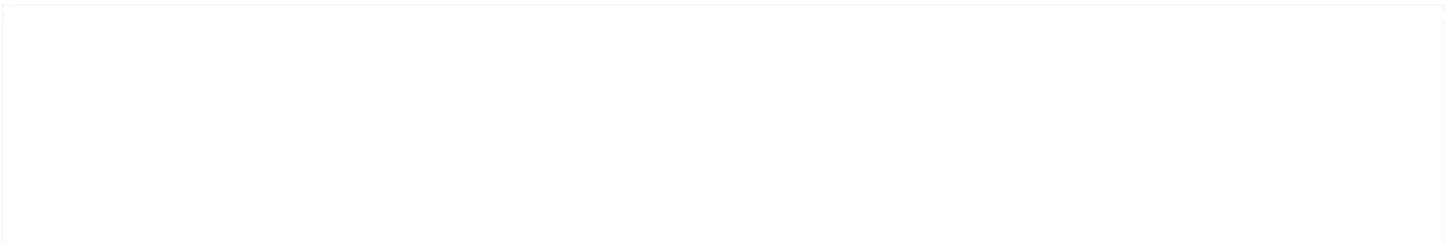




Pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le village de Chassagny en toute sécurité, la Copamo a créé une voie entièrement dédiée aux modes doux. Côté automobilistes, la chaussée a été remise à neuf sur plus de 600 mètres.

5

Chabanière - Route de la Revanche (2021)





La Copamo a rénové, en partenariat avec la commune de Chabanière, la route de la Revanche. Depuis la RD 342 jusqu'au hameau de la Revanche, sur une portion de 850 mètres de long, l'enrobé a été intégralement repris, une limitation de vitesse a été instaurée et la signalisation adaptée. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 100 000€ TTC, dont le cofinancement de la commune s'élève à 41 667€.



Chaussan - Route de la Saignette (2021)



Le carrefour initial était peu lisible pour les usagers en raison de la difficulté à trouver sa place sur la chaussée dans un espace (trop) large et mal défini. Les travaux réalisés ont consisté à améliorer la visibilité des carrefours, clarifier les fonctionnalités et réduire la vitesse des automobilistes.

Coût de l'opération : 30 000€ en cofinancement avec Chaussan (fonds de concours s'élevant à 8 000€)



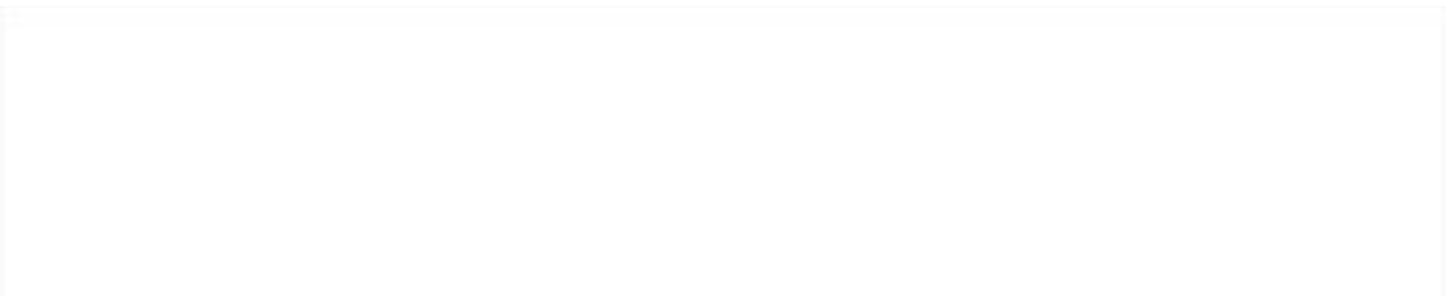
Mornant - Chemin des Côtes (2021)



Exit le chemin caillouteux et le ruissellement des eaux de pluie. Sur plusieurs centaines de mètres, le chemin des Côtes est désormais recouvert d'enduit gravillonné à l'émulsion de bitume.



Mornant - Chemin de la Trillonnière (2021)





Objectif des travaux : redéfinir la totalité de la chaussée du chemin de la Trillonnière sur plus de 300 mètres de long (travaux relevant du plan de sauvegarde de la voirie).

Coût de l'opération : 60 000€ TTC en cofinancement avec la commune de Mornant à hauteur de 25 000€.



ZA Les Platières - Route de Ravel (2021)



La Copamo et le Syseg ont mené conjointement d'importants travaux sur la route de Ravel dans la Zone d'activités des Platières.

L'objectif était double : mettre un terme aux risques d'inondation grâce à la création d'un réseau d'eaux pluviales ainsi que la pose d'une canalisation entre le bassin et la rue Jacquard, et mettre aux normes le réseau d'assainissement collectif.

10

Platières - Plantations autour du bassin (2021)

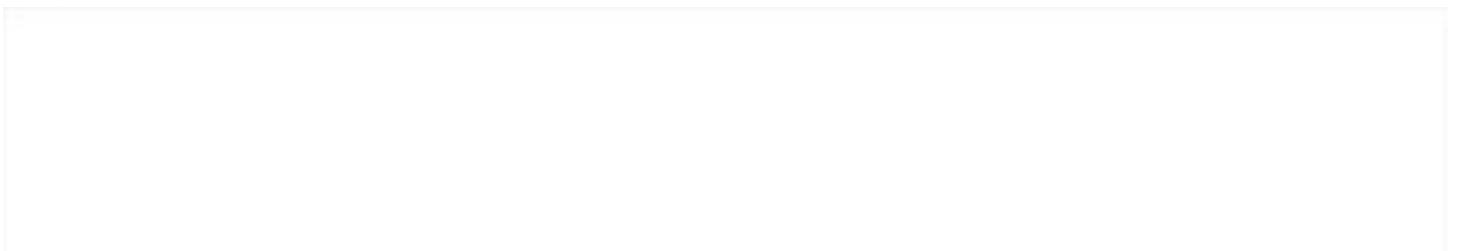


En partenariat avec *Green Style*, la Copamo a réalisé les plantations permettant l'intégration paysagère du bassin des Platières.

Coût de l'opération : 60 000€ TTC



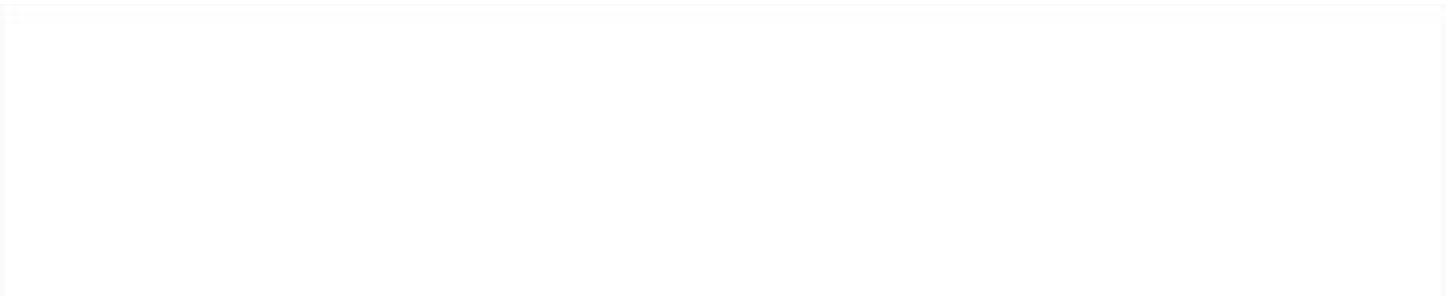
Rontalon - route du Paradis (2021)





Intervention d'urgence pour remédier à l'obstruction d'un ruisseau transitant sous la route. Pose d'une canalisation en lien avec le SMAGGA et reprise de l'enrobé.

12 Taluyers - Chemin des Esses (2021)

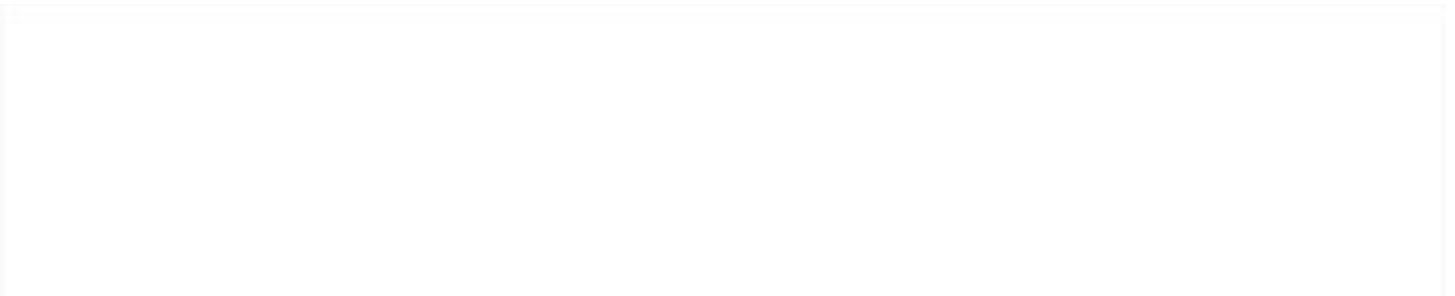




Les travaux entrepris ont permis de remettre en état la chaussée pour assurer la desserte des riverains. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

13

Taluyers - Route des Fontaines (2021)





Réfection de la chaussée de la route des Fontaines à Taluyers sur la totalité de la voie entre la RD342 et la rue du Prieuré, soit environ 850 mètres de long. Ces travaux relèvent du plan de sauvegarde du Schéma directeur.

Coût de l'opération : 360 000€, en cofinancement avec la commune de Taluyers à hauteur de 126 000€.



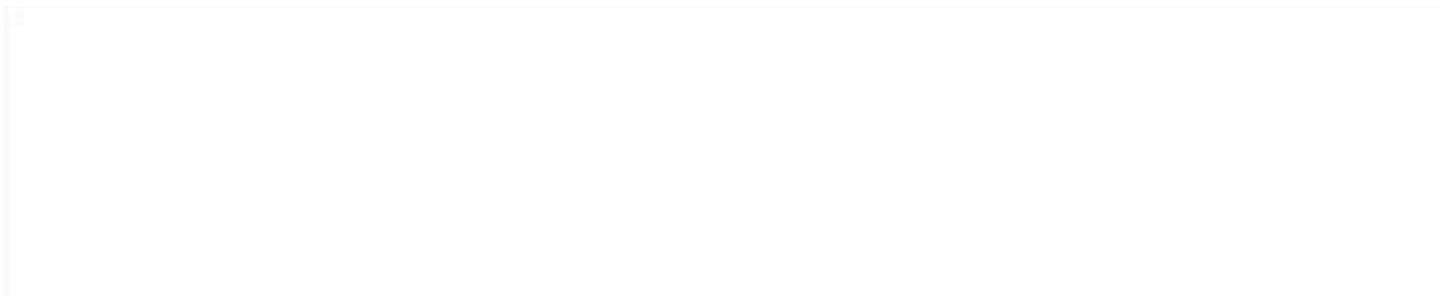
Taluyers - Rue Sainte Agathe (2021)



Suite à l'installation du pôle médical et de la pharmacie, la rue a été réaménagée avec un rétrécissement de la voie (écluse) afin de sécuriser l'entrée/sortie du parking et les déplacements modes doux.

15

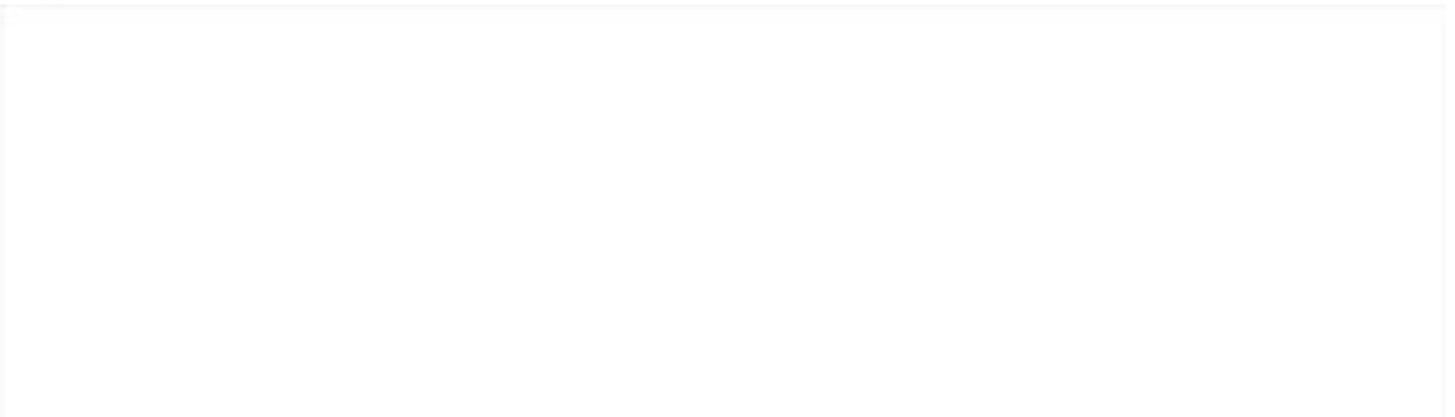
Chabanière - Route de l'ancien canal (2022)





Après les travaux d'enfouissement des réseaux, c'est au tour des espaces publics d'être repensés. De nouvelles places de stationnement ainsi que la clarification des sens de circulation ont été réalisées.

16 Riverie (2022)





Pour mettre en valeur cette petite « Cité de caractère », trois rues du village sont actuellement rénovées avec l'intention de soigner particulièrement les apparences grâce à l'utilisation de pierres de Pays.

17 Mornant - Avenue de Verdun (2022)



Un chantier d'envergure débute. L'avenue de Verdun va être totalement repensée pour faire la part belle aux piétons, aux vélos et aux abords de l'école et du gymnase.

18

Orliénas - Route du Paradis, chemin du Grand Champ (2022)



Pour apaiser la circulation, sécuriser les déplacements piétons et décourager la circulation de transit, un chantier long d'un kilomètre est en cours depuis la route du Paradis jusqu'au chemin du Grand Champ.

Développement économique

conventions de partenariats avec les associations locales telles que le Cercl, la Coworquie, CAP, Cotorico, RDI...

Aussi, la Copamo apporte son expertise ou son aide en :

Pour les porteurs de projets

- accueillant et orientant les porteurs de projets,
- versant des aides directes à hauteur de **30 000€** aux PME-TPE avec un point de vente situé en centre-bourg (sur dossier),
- versant des aides à hauteur de **10 000€** en faveur du développement de leurs outils numériques.

Pour les communes

- conseillant les communes sur l'installation de commerces et les activités cibles,
- émettant des avis règlementaires pour les projets et avant-projets de construction dans les zones d'activités du territoire. Ainsi, elle adresse des instructions techniques et soumet un avis aux communes sur l'opportunité ou non de préempter les biens en vente. En 2021, plus de **25 dossiers ont été traités.**

Par ailleurs, la Copamo accueille et oriente tout au long de l'année les porteurs de projets sur le territoire. Elle participe à la recherche active de locaux et de foncier pour les entreprises. Elle soutient la Coworquie qui a pour rôle d'accompagner et de conseiller les entreprises, de l'idée jusqu'à la concrétisation de leur projet. Elle joue également un rôle important dans la mise en relation avec des acteurs tels

RDI, COPAMA

garanties sur emprunt bancaire (à hauteur de 233 436 €)
permettant ainsi la création et/ou le maintien de

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le



ID: 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



La Coworquie, dans le cadre d'une convention avec la Copamo, reçoit et conseille les porteurs de projets.

L'extension de la zone d'activités des Platières

Dans un contexte de pénurie foncière, l'extension du Parc d'activités des Platières est un projet de développement qui répond aux besoins des entreprises, de créer de l'emploi durable local et d'atteindre une taille suffisante pour développer des services aux entreprises et aux salariés tout en respectant les espaces agricoles et naturels du territoire. Ce projet doit aussi renforcer le tissu agricole local en créant de nouveaux débouchés pour les producteurs locaux dans une logique de circuits-courts.



L'extension de la zone d'activités des Platières est répartie sur 24 ha, 3 secteurs et 2 communes : 11 ha au sud à Beauvallon, 6 ha au nord et 7 ha à l'est sur la commune de Saint-Laurent-d'Agny.

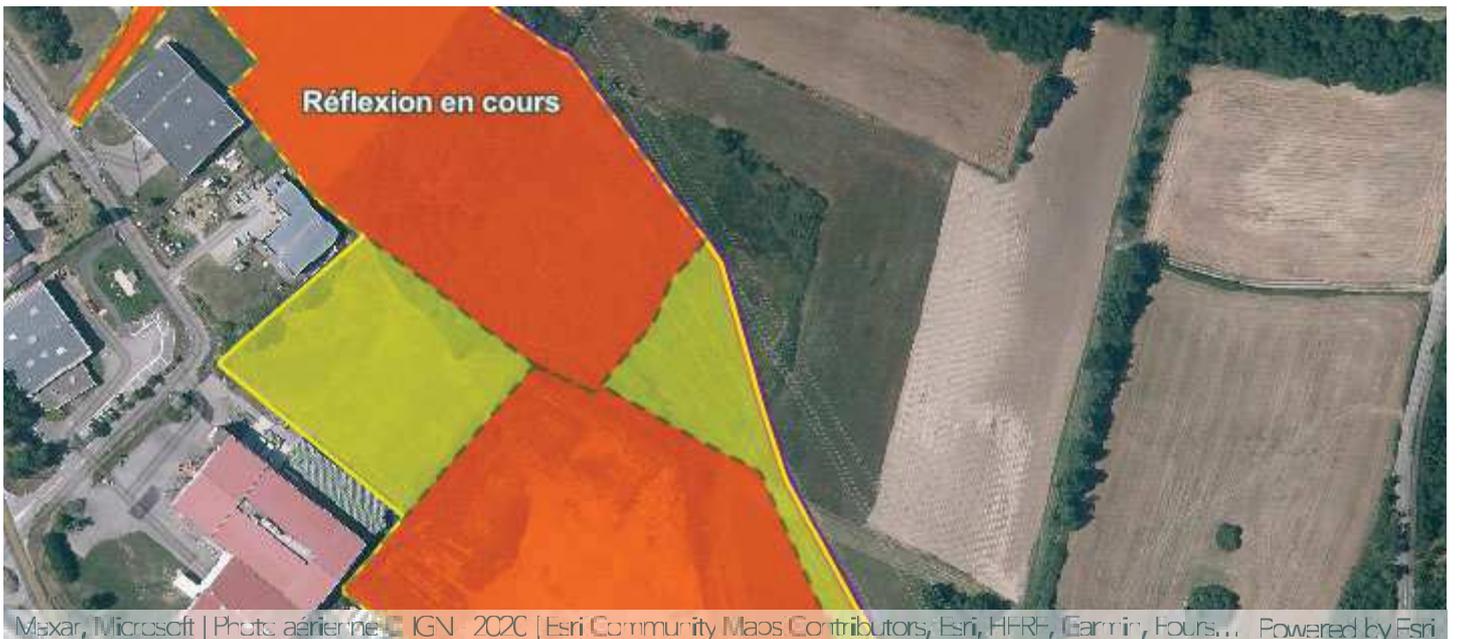
Une stratégie de compensation des impacts environnementaux a été définie en lien avec les acteurs locaux et traduite par la définition d'une obligation réelle environnementale : un dispositif contractuel innovant permettant de garantir la pérennité des mesures de protection de l'environnement.



Secteur Nord à Saint-Laurent-d'Agny : en 2021 la Coname a



L'entreprise CQFD International a depuis inauguré son nouvel atelier de production et de stockage d'une superficie de près 10 000 m². Avec l'installation de plus de 3 300 panneaux photovoltaïques, ce nouveau bâtiment produit l'équivalent de la consommation électrique de 400 logements.



**Secteur Est à Saint-Laurent-d'Agy : durant l'année 2021, la
Cnoms a mené une réflexion avec l'aménageur pour**

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Secteur Sud à Beauvallon : la Copamo a co-instruit et validé les projets des futurs acquéreurs de lots apportés par l'entreprise Ducreux. Le secteur est aujourd'hui commercialisé à 70%.



En travaux ! L'entreprise Ducreux se rapproche d'un de ses principaux partenaires, la SICOLY, en installant son siège social dans l'extension sud de la ZA Les Platières. Le bâtiment de 11 800 m² de surface bâtie en R+3 (sur un foncier de 33 000 m²) a pris forme progressivement durant 2021.

L'extension de la zone d'activités des Platières doit permettre la création de 800 emplois. Aujourd'hui, plus de la moitié des actifs du Pays Mornantais travaille en dehors du territoire. L'un des objectifs induit par cette extension est la limitation

2. Intégrer de manière optimale les nouvelles activités dans l'environnement existant,
3. Développer de nouvelles synergies avec les territoires voisins (Métropole de Lyon notamment).

Vers une gestion durable des zones d'activités du Pays Mornantais ?



Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont un rôle de premier plan à jouer pour réussir le virage de la transition écologique.

En 2021, la signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est rendue nécessaire pour pouvoir s'agrandir ou candidater à l'acquisition de terrains dans les extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de qualité (traitement des façades, enseignes, espaces libres, clôtures, parkings...) afin de permettre d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de la zone d'activités.

La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#).

s'est lancée dans l'élaboration de son troisième *Programme Local de l'Habitat (PLH)*.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le



ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Préserver l'identité du Pays Mornantais et l'esprit village, enjeu majeur du PLH.

Méthode d'élaboration du PLH

La stratégie d'élaboration du PLH a été pensée dans l'objectif de "faire au plus près du territoire", en co-construction avec les communes, l'Etat et les acteurs locaux de l'Habitat. **Le PLH est un véritable projet de territoire partagé.**

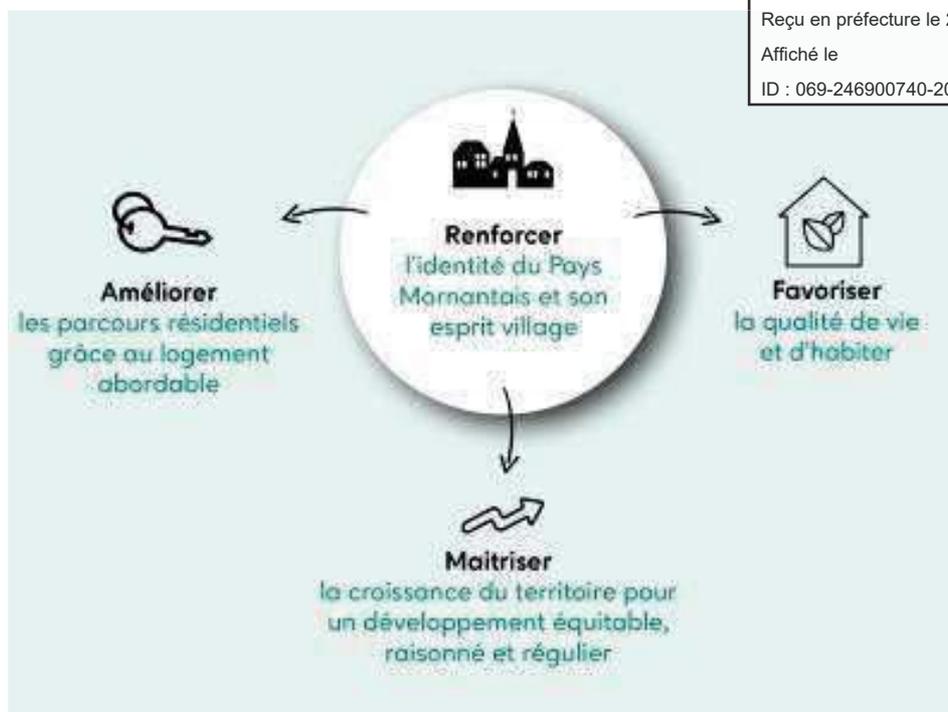
- Deux comités de pilotage ont été réunis pour partager le diagnostic, définir les orientations, présenter le programme d'action et recueillir l'avis de chacun.
- Des points d'informations ont été exposés en Conseil communautaire.
- Le Bureau communautaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de débattre et de trouver une position commune.
- Un groupe de travail composé d'élus des communes a travaillé tout au long de l'année à l'élaboration du PLH dans le but de suivre, d'amender et d'améliorer les travaux du bureau d'études.

- L'Etat et le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) SCOT, ont été associés tout au long de la démarche, notamment lors de Comités Techniques.

Les enjeux du PLH

Le Pays Mornantais est constitué de villages qui fonctionnent en réseau, avec un esprit de solidarité et de complémentarité très fort. Lié à sa proximité avec la Métropole Lyonnaise et à la qualité de son cadre de vie, le territoire bénéficie d'une grande attractivité auprès des ménages, conduisant à une vive tension du marché du logement. Le Programme Local de l'Habitat doit donc proposer un développement régulier et maîtrisé pour :

1. *Préserver l'identité du Pays Mornantais, son esprit village et son cadre de vie.*
2. *Répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population, et en particulier de nos jeunes ménages, de nos salariés à bas et moyens revenus, de nos séniors et des familles monoparentales.*
3. *Répondre de manière satisfaisante aux besoins des habitants actuels et futurs en matière d'équipements publics de proximité.*
4. *Ne pas consommer le foncier de manière trop rapide pour limiter l'artificialisation des sols et ne pas altérer les possibilités de développement futur.*



Comment répondre à ces enjeux ?

Pour atteindre ces objectifs, et notamment développer l'offre de logement abordable, la priorité du PLH est de mettre en place des outils pour peser sur la définition des programmes : renforcement des documents d'urbanisme et des stratégies foncières grâce à un travail collaboratif avec les communes.

- En matière de développement démographique, il est envisagé une croissance de population légèrement moins forte que par le passé. Dans cette hypothèse, le Pays Mornantais comprendrait environ **31 500 habitants en 2028, soit 259 habitants en moyenne en plus par an.**
- La réalisation de ce scénario nécessite une production de l'ordre de **220 logements en moyenne par an pour la période 2022-2028.**

production de logements devra être dédiée au locatif social et environ 20% à l'accèsion sociale sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE

Au sein de la production locative sociale, **la place laissée aux loyers sociaux les moins élevés (PLAI) devra être significative**, de l'ordre de **30%** dans les communes les mieux fournies en services et équipements (polarité locale de proximité et village). Sur l'ensemble du territoire, **la part de loyers sociaux les plus élevés (PLS) produit devra rester minoritaire** (20% maximum).

Les aides à la production de logements de la Copamo seront conditionnées au respect de ces objectifs.



Septembre en Or

Le mois de septembre est dédié à la lutte contre les cancers pédiatriques. En 2021, l'objectif a été atteint puisque la Copamo, les communes du Pays Mornantais, la SPL Enfance en Pays Mornantais et le Département du Rhône ont collecté la somme de 6 424€, permettant ainsi de financer l'installation d'une balnéothérapie à l'IHOPE de Lyon.



Septembre en Or - Rose Fromont

Copamo - Communauté de communes du Pays Mornantais

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Partager

Facebook Watch

Rose Fromont, Présidente de l'Association Philanthropique de Parents d'Enfants atteints de Leucémie ou autres cancers (APPEL).

Octobre Rose

La Copamo et les communes du territoire sont engagées en faveur du dépistage du cancer du sein. Agathe Porte, Miss Pays du Lyonnais 2020, a réalisé une chorégraphie sur la chanson de Clara Luciani « La grenade ». Le 17 octobre au parc du Clos Souchon de Beauvallon, les habitants des villages du Pays Mornantais ont participé en nombre et avec enthousiasme au flashmob pour exprimer leur solidarité.

Octobre rose 2021 - Flashmob à Beauvallon



Semaine Bleue

Cet événement national vise à encourager les relations d'entraide vis-à-vis de nos seniors. C'est aussi un moment privilégié pour informer, sensibiliser mais également divertir les personnes retraitées. Du 27 septembre au 9 octobre, la Copamo, en partenariat avec les CCAS des communes du Pays Mornantais ont proposé de nombreuses animations : dictée, cinéma, sport et bien-être, spectacles, conférences, concerts, visites... De beaux moments pour tordre le cou aux idées reçues sur le grand âge, faire des rencontres, découvrir, rire, se divertir, chanter et s'amuser.



A gauche : 438 personnes ont participé à la dictée intergénérationnelle (ici à Orliénas), 97 adultes et 341 élèves de 13 classes de CM2. A droite : à l'occasion de la journée nationale des aidants, un forum a été organisé avec 9 partenaires locaux pour présenter les structures et dispositifs permettant une prise en charge de nos aînés.



Développement social

InterCCAS

Dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail sur les mutuelles communales, 5 CCAS (Chabanière, Taluyers, Beauvallon, St-André-la-Côte, Soucieu-en-Jarrest) ont validé la signature d'une convention avec l'association de consommateurs Actiom afin de proposer une offre de mutuelle à leurs habitants. Ils pourront ainsi faciliter l'accès aux soins de tous, et notamment des séniors et des plus fragiles.

En juin, une collecte a été organisée par Emmaüs et les CCAS du Pays Mornantais. Elle a permis de récolter **450 kg de denrées alimentaires et de produits de première nécessité**. Ces denrées ont ainsi pu être distribuées à **43 familles** en difficulté de notre territoire.

Logement social

59 situations complexes ont été étudiées en commission de coordination logement social. Pour 20 d'entre elles une solution de logement a été trouvée.

Handicap

Pour permettre l'accueil de **9 enfants** en situation de handicap, la Copamo a mis en place un accompagnement éducatif, co-financé par la CAF. **610 heures d'animation** ont été assurées par **7 animateurs de la SPL-EPM** venus en renfort dans les services périscolaires et les centre de loisirs.

Emploi

L'emploi et l'insertion sont des préoccupations majeures de la

Copamo. Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place afin de rapprocher les recruteurs locaux des demandeurs d'emploi du Pays Mornantais. Au delà de l'aspect économique, favoriser l'emploi local c'est moins de stress et une meilleure qualité de vie pour les collaborateurs. In fine, c'est un contrat gagnant-gagnant avec l'employeur qui trouve sur le territoire toute la compétence souhaitée pour développer son activité.

Notre partenariat avec la Mission Locale et Sud-Ouest Emploi permet un accompagnement de proximité, notamment avec les **ateliers d'aide à la recherche d'emploi** auxquels **76 personnes** ont participé.

En novembre, la **Journée Proximité Emploi Formation** à Saint-Laurent-d'Agny a permis à **42 personnes** d'échanger avec **27 recruteurs** de différents secteurs.





Programme de Transition Écologique

Face à l'enjeu climatique, la Communauté de communes du Pays Mornantais, en lien avec les communes, a défini en 2021 une stratégie de transition écologique du territoire reposant sur 3 axes prioritaires d'intervention : la mobilité, la sobriété énergétique des bâtiments et les énergies renouvelables.

Le 6 avril 2021, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité son "Programme de transition écologique" composé de propositions d'actions et d'aides en direction des communes et des habitants du Pays Mornantais.

Mobilités

Dans les communes du Pays Mornantais, il y a quasiment autant de voitures que d'habitants en âge de les conduire (21 000 véhicules pour 29 000 habitants). Pour réduire l'usage de la voiture individuelle et rendre le parc de véhicule plus vertueux, la Communauté de communes mise sur le développement des modes alternatifs et l'incitation à

l'acquisition de véhicules bas carbone. A cet effet, la Copamo a déployé une panoplie d'aides et d'actions en direction des communes et du grand public.

Les aides à la mobilité destinées aux communes :

- Aide financière pour la réalisation d'une étude mobilité (*Mornant - 4 000€*)
- Aide financière pour la réalisation d'aménagements modes actifs ou destinés à apaiser la circulation (*Beauvallon, Orliénas, Saint-André-la-Côte, Saint-Laurent-d'Agny - 88 000€*)
- Aide financière à l'acquisition de radars pédagogiques (*Chaussan, Orliénas - 4 000€*)
- Acquisition et mise en place coordonnée de 240 stationnements vélos (*23 000€*)
- Mise à disposition d'un vélo à assistance électrique (VAE) dans les mairies pour les déplacements de proximité (*Toutes les communes - 20 000€*)
- Aide financière pour l'achat ou la location de véhicules municipaux électriques (*Saint-Laurent d'Agny, Taluyers, Orliénas, Soucieu-en-Jarrest - 12 000€*)

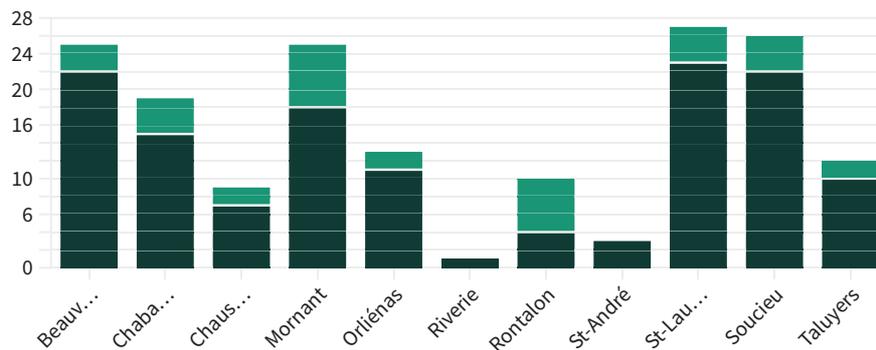


En 2021, la Copamo a remis aux maires des 15 villages du Pays Mornantais des vélos électriques pliants pour faciliter les déplacements de proximité des élus et agents des communes. Dans le même temps, la Copamo, en partenariat avec les communes, a mené au printemps une opération d'installation de stationnements vélo en cœur de villages.

Les aides à la mobilité destinées aux habitants :

Aide à l'achat de vélos électriques

La Communauté de communes du Pays Mornantais propose aux habitants du territoire une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos « familiaux » (vélos cargos, biporteurs, triporteurs, tandems, handibikes...). Son montant est fixé à 250€, mais peut atteindre 400€ sous conditions de ressources. L'objectif est d'encourager la pratique du vélo pour les courts déplacements du quotidien et ainsi de limiter l'usage de la voiture. **En 2021, 47600€ ont été attribués aux 170 dossiers VAE (Vélos à Assistance Électrique).**



Attribution 250 €
Attribution 400 €

Aide à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques



Pour celles et ceux qui souhaitent investir dans un véhicule électrique, la Copamo a mis en place une aide financière afin d'installer des prises et bornes de recharge à domicile. Ce coup de pouce, destiné aux propriétaires comme aux locataires, permet la prise en charge de 30% des coûts d'installation. Il est

plafonné à 200€ pour les maisons individuelles, 500€ pour l'habitat collectif et 700€ pour une borne partagée collective. En 2021, deux dossiers ont été financés pour un total de 400€.

Transports : la Copamo prépare son entrée au Sytral

Le 9 mars 2021, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité la prise de compétence "Mobilités" devenant ainsi Autorité Organisatrice des Mobilités. Cette prise de compétence permet à la Copamo d'organiser sur son territoire les mobilités actives, partagées et solidaires et de préparer son entrée dans le nouvel établissement public Sytral (qui a eu lieu au 1er janvier 2022).

Le nouveau Sytral est chargé d'organiser les services de transports publics de personnes (réguliers et à la demande) ainsi que les services de transports scolaires. L'année 2021 a donc été mise à profit par la Copamo pour étudier les besoins *(une étude d'évolution de l'offre de service des cars du Rhône a été réalisée avec l'aide d'un bureau d'étude)*, réfléchir aux enjeux en matière de transport, définir des objectifs et aboutir aux propositions d'amélioration du transport public suivantes :

1 - Proposer des lignes locales qui maintiendront une desserte fine du territoire mais avec des tracés plus directs et une meilleure lisibilité au niveau des horaires.

2 - Proposer des lignes locales de rabattement qui limiteront le nombre d'arrêts pour un gain de temps, avec des fréquences améliorées (30 minutes en heure de pointe) et la gestion des correspondances avec les gares.

3 - Proposer une ligne Express à haut niveau de service (fréquence souhaitée de 15 minutes en heure de pointe et grande amplitude de fonctionnement) reliant le Plateau

mornantais via la RD 342 à la nouvelle gare de Mornant
Genis-Laval/Hôpitaux sud.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE

SYTRAL - Communauté de communes du Pays ...



Et aussi...

Amélioration de la fluidité automobile :

- La Copamo a participé au financement de la 2ème tranche d'amélioration de la fluidité automobile aux 7 chemins grâce à la création du rond-point du Général de Gaulle et au doublement de voie dans le sens Pays Mornantais-Brignais

Projets d'aménagements de pistes cyclables :

- Lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité pour la liaison cyclable Saint-Laurent-d'Agnay / Zone d'activités des Platières.
- Étude des différents scénarii possibles pour relier Saint-Laurent-d'Agnay et Mornant.

La mobilité de la Copamo en quelques chiffres

21 000 véhicules thermiques

72 % des actifs du Pays Mornantais travaillent à

l'extérieur du territoire (47 % sur la Métropole de Lyon)

50 % des trajets en voiture font moins de 3 km

5 lignes de bus régulières serpentent le territoire avec des temps de trajets peu compétitifs.

Sobriété énergétique

Le Programme de Transition Écologique et Solidaire de la Copamo fait de la sobriété énergétique des bâtiments une priorité. Responsables de 22% des émissions des gaz à effet de serre, la Copamo entend encourager les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ainsi que les constructions vertueuses avec des aides financières, de l'expertise et du conseil, également avec des campagnes de sensibilisation.

En 2021, la Copamo a formalisé un certain nombre de propositions d'actions en direction des communes, des acteurs économiques et des habitants et s'est fixée quatre objectifs :

1. *Sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique*
2. *Accompagner les habitants et les communes à définir leurs projets de travaux et à mobiliser les aides existantes*
3. *Encourager les projets de rénovation énergétique les plus vertueux en apportant une aide financière locale*
4. *Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation énergétique (mobilisation artisans, banques...)*

Aider à la rénovation thermique des bâtiments



En 2021, la Copamo a participé au financement de 49 projets de rénovation énergétique de l'habitat pour les résidents du Pays Mornantais. Grâce à cette mesure, elle a permis de bonifier 27 dossiers de travaux énergétiques pour un montant de 64 317€.

Pour un aménagement et une gestion plus durable de nos zones d'activités

Le défi de la transition écologique ne sera relevé que par une action commune entre les acteurs publics et privés. Les acteurs économiques présents ou futurs dans les zones d'activités (Arbora, Les Platières et La Ronze) ont donc un rôle de premier plan à jouer pour réussir ce virage de la transition écologique.



Charte
d'aménagement
et de gestion durable
des zones d'activités



La charte d'aménagement et de gestion durable des zones d'activités est consultable [en cliquant ici](#)

Ainsi, La signature de la *Charte d'aménagement et de gestion durable* est désormais nécessaire pour pouvoir candidater à l'acquisition de terrains dans les extensions des zones d'activités. La Copamo souhaite que tous les nouveaux projets de bâtiments à vocation économique s'engagent dans une démarche d'insertion paysagère de qualité (traitement des façades, enseignes, espaces libres, clôtures, parkings ...) afin d'allier performance énergétique, préservation de la biodiversité de la zone et qualité perçue de

la zone d'activités. Les entreprises souhaitant s'agrandir leur surface devront donc présenter les retenues en matière d'isolation, de chauffage et de gestion des éclairages.

Énergies renouvelables

Produire des énergies renouvelables en massifiant le développement du photovoltaïque et mobiliser de nouvelles sources pour un mix énergétique plus responsable.



Le cadastre solaire de l'ouest lyonnais lancé par le SOL avec le soutien de la Copamo en 2021. Un outil puissant pour évaluer le potentiel de son toit et passer en mode projet.

Dans le cadre de son Programme de Transition Écologique, la Copamo compte s'appuyer et faire augmenter significativement la part des énergies propres et renouvelables dans nos consommations. Pour cela, la Communauté de communes se donne pour objectif de systématiser l'installation de panneaux photovoltaïques pour toute nouvelle construction présentant une grande superficie, de convaincre les propriétaires d'investir ou de mettre à disposition leur toiture en s'appuyant sur l'expertise et le conseil des Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM), et d'installer des ombrières sur les équipements communautaires.

A ce titre, 2021 a permis de lancer une étude d'implantation

d'ombrières photovoltaïques sur le parking du centre aquatique *Les Bassins de l'Aqueduc* ainsi qu'une l'implantation d'un méthaniseur sur la ZA des Platières.

Également, moteur dans la création du cadastre solaire porté par le SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais), la Copamo a mené une campagne de communication et de sensibilisation auprès des particuliers comme des entreprises à l'occasion du lancement de ce dernier. Le cadastre solaire donne accès rapidement à différentes informations :

- La surface optimale de panneaux,
- Les coûts d'installation,
- Les gains d'énergie,
- Le retour sur investissement,
- Les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet.

Il est accessible sur le site www.ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr



Petite enfance

Relais Assistant Maternel Itinérant

Les *RAMI* (Relais Assistant Maternel Itinérant) s'adressent aux assistants maternels agréés, aux enfants qu'ils accueillent et aux parents qui les emploient. Ses missions sont d'écouter, d'accompagner, de conseiller et d'informer les assistants maternels du territoire. Des temps collectifs sont également organisés, participant ainsi à la socialisation des enfants.

Les chiffres de 2021 :

- 228 séances de temps collectifs réalisées,
- 230 assistants maternels en activité,
- 345 enfants ont bénéficié des temps collectifs,
- 107 assistants maternels ont participé aux temps collectifs, soit 46% des assmats,
- 190 assistants maternels ont utilisé un service du Rami, soit 83% des assmats,
- 613 familles ont utilisé le relais.

Zoom sur le métier d'assistant maternel

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Petit comité, ambiance cocooning, projet pédagogique, activités à la carte... en 2021, le RAMI a proposé une campagne d'information grâce à une vidéo d'immersion dans le quotidien des assistant(e)s Maternel(le)s du Pays Mornantais.

Immersion dans le quotidien des assistant(e)s ...



Plan de professionnalisation proposé aux assistants maternels en 2021

Le salon professionnel des assistants maternels : pour sa première édition, cet événement a rassemblé **une cinquantaine de professionnels du territoire** ainsi que de nombreux partenaires (Protection Maternelle et Infantile, organismes de formation...). Cette journée a permis d'échanger sur les expériences de chacun et d'identifier les bonnes pratiques.



Conférences de sensibilisation sur l'enfance : **27 assistants maternels** ont participé à ces temps d'information sur les thèmes suivants.

- « Quand les enfants tapent, poussent, mordent ou griffent »,
- « L'éveil de l'enfant »,
- « Communication bienveillante »,
- « Indemnisation Pôle Emploi ».

En 2021, les formations continues ainsi que les temps collectifs ont permis à **96 professionnels de la petite enfance** de se former sur différents sujets qui touchent à leur quotidien :

- Alimentation & nutrition,
- Techniques de relaxation chez l'enfant,
- Naturopathie,
- Sauveteur Secouriste du Travail,
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien,
- Pédagogie Montessori,
- Parler avec 1 mot & 1 signe,
- Évolution motrice de l'enfant.

Fête d'été des RAMI



Des bulles, des jeux, des surprises,
des animaux, du soleil

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le



ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE

assistants maternels, 80 familles

et 176 enfants ont profité des

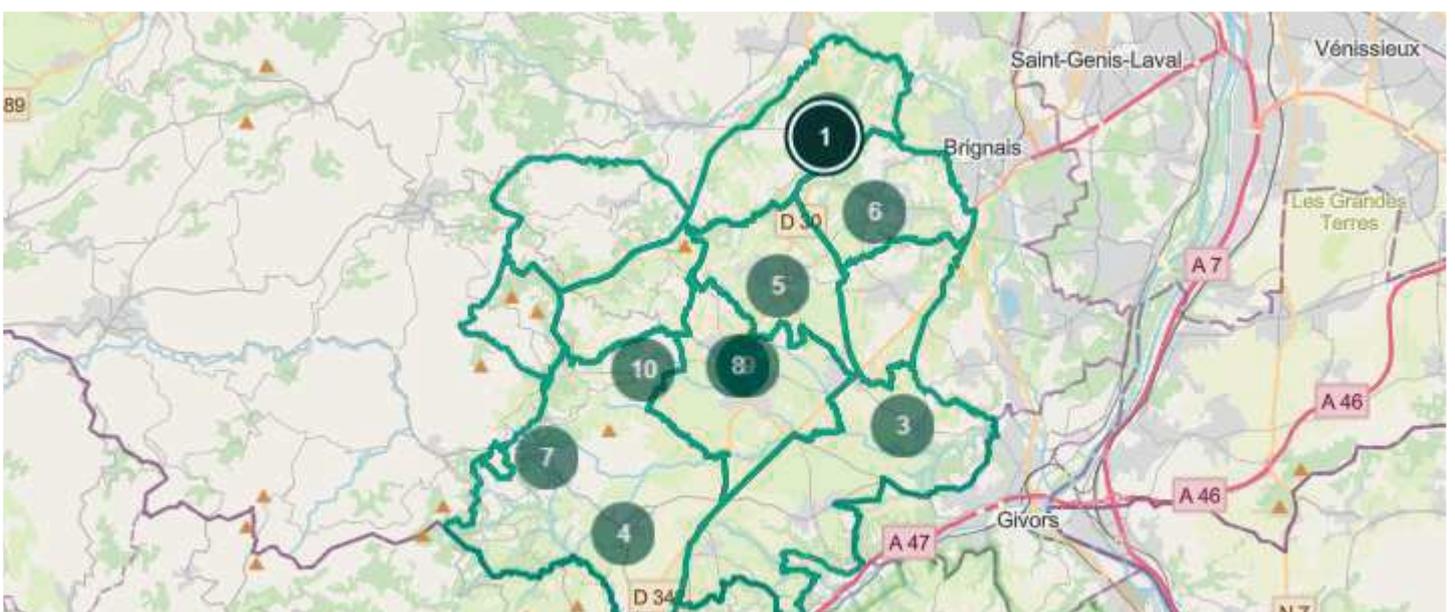
nombreuses animations lors d'une
journée festive au Clos Souchon à

Saint-Andéol-le-Château (Beauvallon) : ferme itinérante,
château gonflable, labyrinthe sensoriel...

Passerelle Enfance et crèches

Passerelle Enfance accompagne et informe les familles dans leur recherche de modes de garde et gère également la commission anonyme d'attribution de places dans les crèches intercommunales.

Au cours de l'année, 4 commissions « crèche » se sont prononcées sur 261 dossiers présentés. 143 ont obtenu une réponse positive, soit 46% de taux d'attribution. Les 10 crèches *intercommunales*, gérées par délégation de service public par l'association ACOLEA, proposent 177 places.



1

Nid d'Ange

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le



ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Adresse : Impasse des Veloutiers, 69510 Soucieu-en-Jarrest

Contact : 04 72 31 79 23

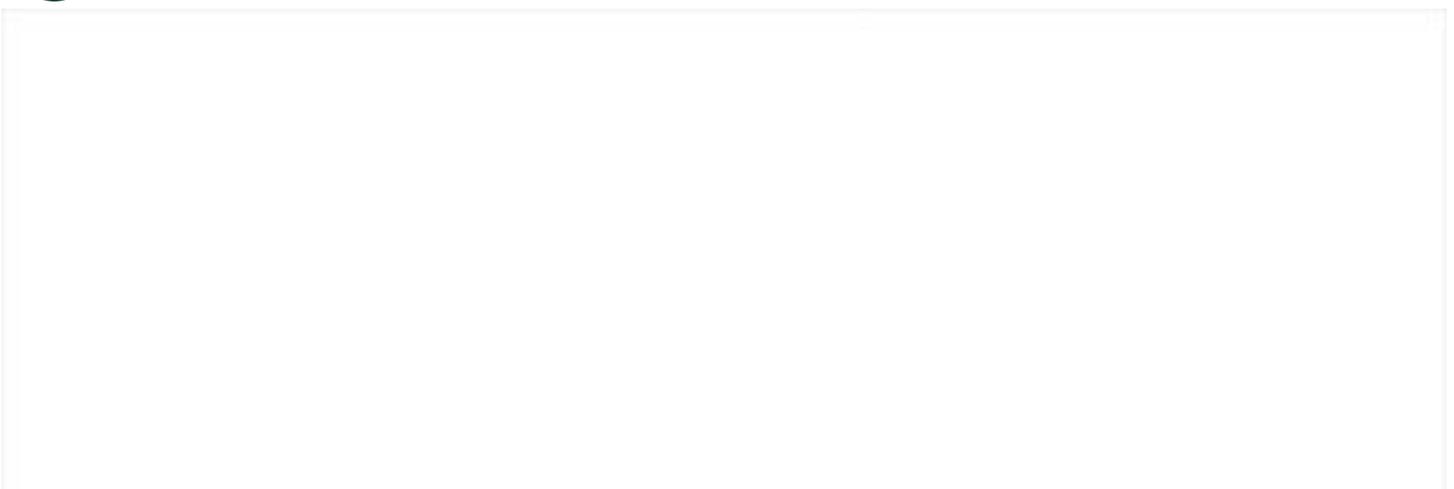
Mail : nid.danges@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places

Horaires : 7h - 19h

2

La Cajolerie





Adresse : 2 Place Etienne Morillon, 69510 **Soucieu-en-Jarrest**

Contact : 04 78 05 57 33

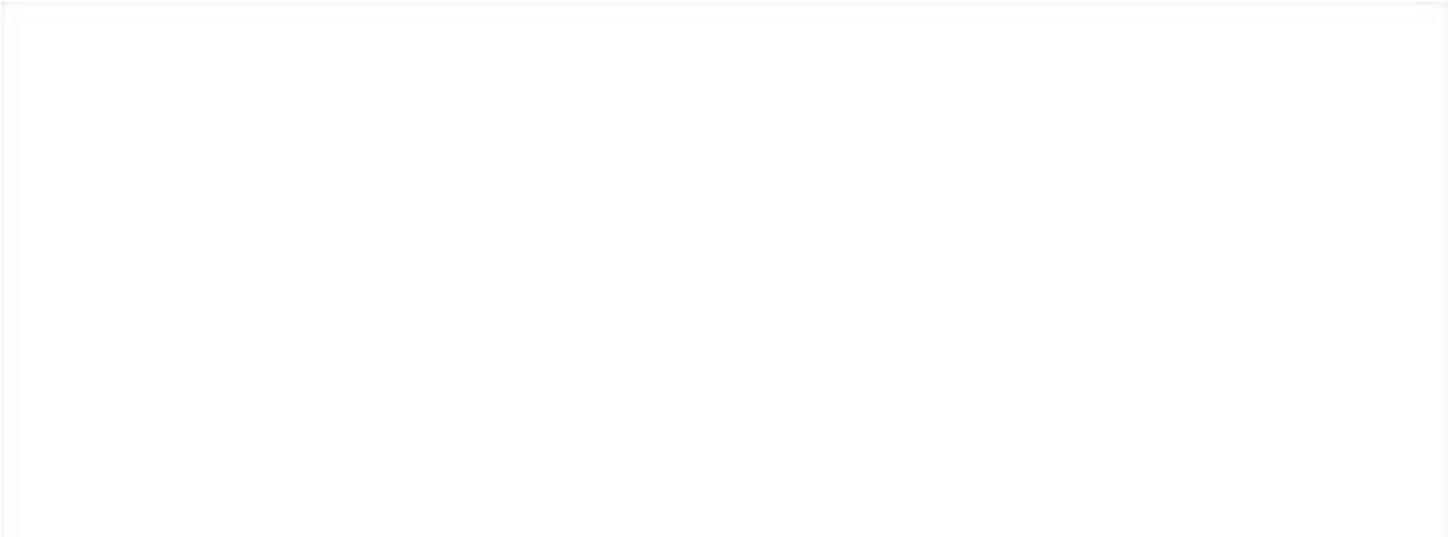
Mail : cajolerie@acolea-asso.fr

Capacité : 21 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Choupinous





Adresse : 171 route du Pilat, 69700 **Beauvallon**

Contact : 04 72 49 99 42

Mail : leschoupinous@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h45 - 18h30



Trois P'tits Chats



Adresse : 73 chemin des petits chats, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 37 20 08 46

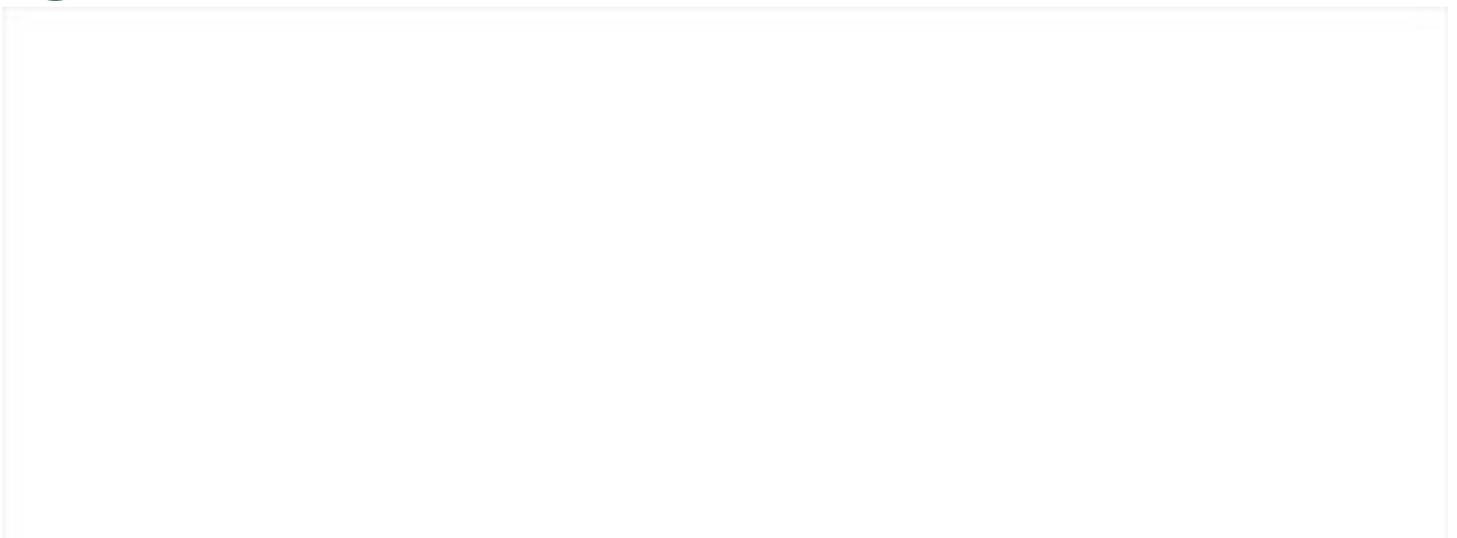
Mail : troisptitschats@acolea-asso.fr

Capacité : 24 places

Horaires : 7h - 19h



Pomme Reinette





Adresse : 153 rue des écoles, 69440 **Saint-Laurent-d'Agn**

Contact : 04 72 49 99 71

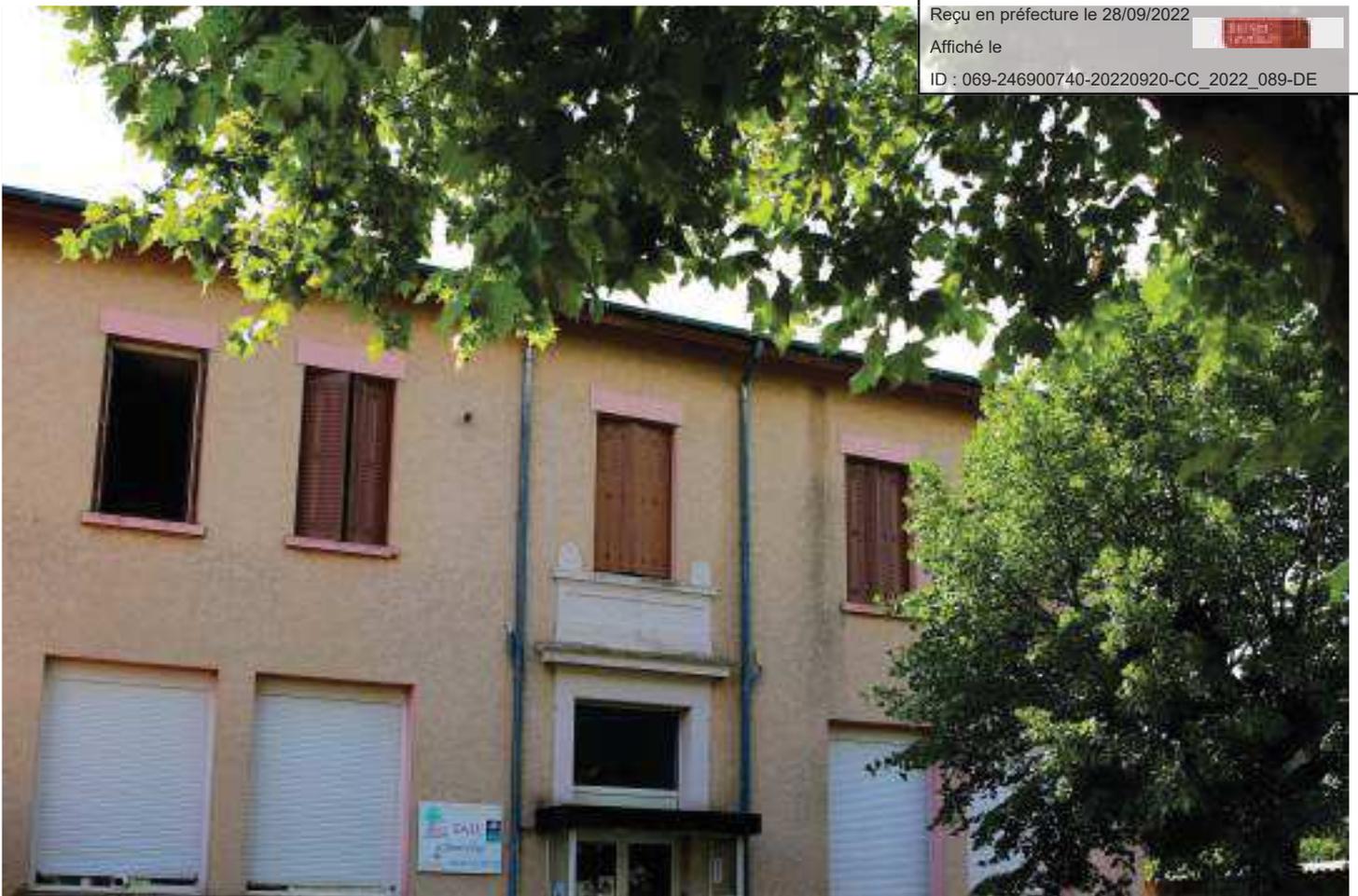
Mail : pomme.reinette@acolea-asso.fr

Capacité : 15 places

Horaires : 7h45 - 18h30



A petits pas



Adresse : 337 rue des veloutiers, 69530 Orléanas

Contact : 04 72 31 03 55

Mail : apetitspas@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Canailoux

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Adresse : 674 route des Monts du Lyonnais, 69440 **Chabanière**

Contact : 04 78 50 05 53

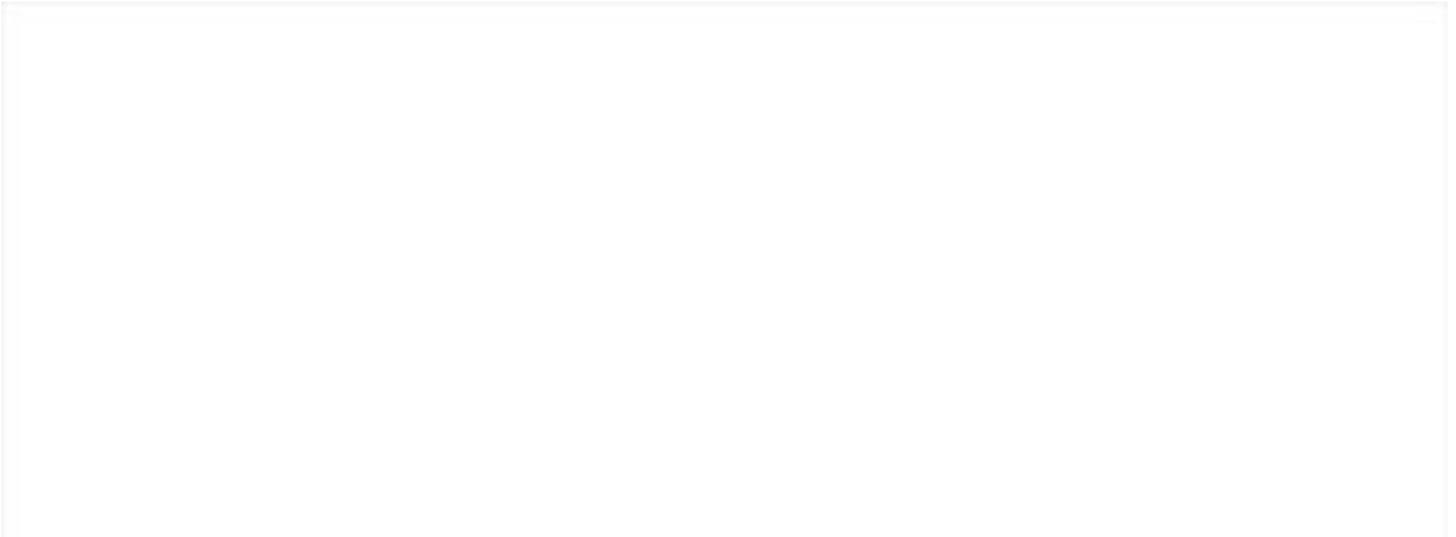
Mail : canailoux.riverie@acolea-asso.fr

Capacité : 12 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les Fifrelous





Adresse : 6 Rue Villeneuve, 69440 Mornant

Contact : 04 78 44 06 90

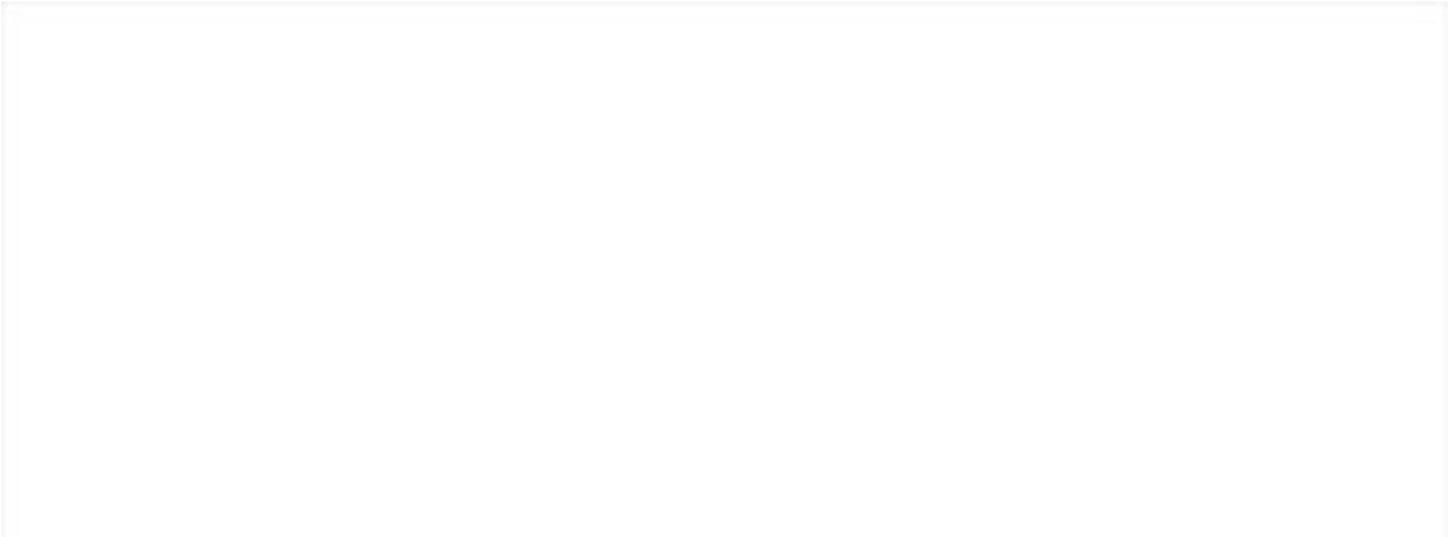
Mail : lesfifrelous@acolea-asso.fr

Capacité : 18 places

Horaires : 7h - 19h



La Ribambelle





Adresse : 21 avenue du Souvenir, 69440 Mornant

Contact : 04 78 44 08 14

Mail : laribambelle.mornant@acolea-asso.fr

Capacité : 25 places

Horaires : 7h30 - 18h30



Les P'tits Trognons

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Adresse : 10 route de Riverie, 69440 Chabanière

Contact : 04 78 19 76 59

Mail : lespitstrognois@acolea-asso.fr

Capacité : 20 places

Horaires : 7h - 19h



Centre de vaccination et dépistage

Collectes solidaires, dépistage, vaccination, aides financières pour soutenir le tissu économique local... La pandémie a été une épreuve pour tous, mais elle a aussi permis de révéler ce qu'il y a de meilleur en nous : "La solidarité".

Vacciner pour se protéger et protéger les autres

Dès l'annonce d'un premier vaccin, la Copamo a œuvré en partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Andéol-le-Château, l'ARS et la Région afin d'ouvrir un centre de vaccination. Ce dernier a ouvert ses portes salles des Varennes à Chassagny le 12 avril. L'exceptionnelle mobilisation des professionnels de santé, des agents d'accueil des mairies, des élus locaux et des bénévoles permet d'atteindre *10 000 injections* au 3 juin.

Le 6 septembre, le centre de vaccination du Pays Mornantais déménage à la salle Van Gogh à Saint-Andéol-le-Château. Au total, ce sont *plus de 100 000 injections* qui ont été réalisées

grâce à l'entraide, à la volonté de proposer un centre de vaccination performant sur son territoire et à la coopération de tous.



De la salle des Varennes à Chassagny (à gauche) à la salle Van Gogh de Saint-Andéol-le-Château (à droite), le centre de vaccination s'est appuyé sur la Maison de santé Pluridisciplinaire de Beauvallon.

Le dépistage mobile

Fin 2021, pour faire face à la virulence du variant Omicron, pour aider les familles du territoire à répondre aux protocoles sanitaires dans les écoles, pour éviter l'asphyxie du système de dépistage, la Copamo a mis en place des équipes mobiles de dépistage dans les communes.

Pendant **près d'un mois**, les équipes, composées de soignants du territoire, se sont déplacées à Chaussan, Orliénas, Taluyers, Beauvallon, Chabanière, Saint-Laurent-d'Agnay, Rontalon, Mornant et Soucieu-en-Jarrest. **Près de 2000 habitants ont ainsi été testés sans rendez-vous.**

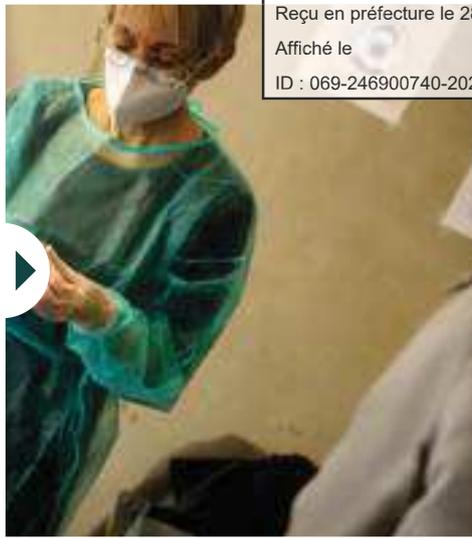
Dans le même temps, la Copamo proposait à ses habitants une carte interactive sur son site internet afin de permettre à chacun de repérer l'ensemble des lieux de dépistage du Pays Mornantais.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE





Théâtre Cinéma Jean Carmet

Notre soif de concerts, de cinéma... a été renforcée par les mesures sanitaires. Lors de la saison 21-22 du Théâtre Cinéma Jean Carmet, la programmation hors-les-murs a donc été étoffée afin de faire rayonner la culture dans nos villages. Ainsi, de nombreuses actions de médiation permettant d'éveiller la curiosité de nos enfants ont été organisées. Avec la complicité des artistes associés du Théâtre Cinéma Jean Carmet, des spectacles ont également eu lieu au plus près de chez vous.

Côté théâtre : une saison sous le signe des retrouvailles

En juin 2021, le Théâtre Cinéma Jean Carmet a renoué avec son public dans une ambiance chaleureuse lors de la soirée de présentation de saison. Entre reports de l'année précédente et nouveaux spectacles, les *8 levers de rideau* tout public, aussi exigeants que populaires, ont réuni près de *1500 spectateurs*.

Teaser saison culturelle TCJC - 2021/2022



Teaser de la saison culturelle 21-22

Côté ciné : entre blockbusters et films d'auteur

Salle de proximité à taille humaine, la programmation suit au plus près l'actualité avec 3 à 5 films par semaine, tout public ou pour les jeunes cinéphiles. En raison de la crise sanitaire, le cinéma était fermé jusqu'au 19 mai. Malgré tout, la fréquentation a atteint **14 274 entrées**, soit une **augmentation de 17%** par rapport à 2020.

Plusieurs événements locaux ou nationaux ont également eu lieu : la Fête du court-métrage à la maison, le Festival Télérama, le Festival Cinémalices et les Toiles des Mômes avec le GRAC.



Quelques films à l'affiche en 2021

Programmation scolaire et médiation culturelle

Près de 1000 élèves du territoire ont profité de 5 spectacles hors-les-murs. 41 ateliers cinéma ont également été organisés auprès de 26 classes, soit 556 élèves.



Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE

A l'occasion du festival Toiles des Mômes, des ateliers créatifs ont eu lieu dans 6 bibliothèques du Pays Mornantais pour permettre aux enfants de s'initier au cinéma d'animation ou encore de fabriquer des jeux d'optique.

350 élèves ont assisté au spectacle scolaire "Frankie" de la Cie Le voyageur debout

Nos lieux En'Chantés

La Copamo et la Compagnie Des Histoires en musique ont proposé 4 rendez-vous au cœur du Pays Mornantais pour des soirées-chanson pas comme les autres ! 400 spectateurs ont ainsi pu (re)découvrir le patrimoine local à Mornant, Beauvallon, Orliénas et Soucieu-en-Jarrest durant l'été.

Romain Lateltin et *Théophile Ardy*, en quête des histoires et légendes des lieux choisis pour ces spectacles, ont également écrit une chanson originale pour chacun d'eux et capté leur vibration, sous forme de « causeries » (podcasts). Une belle façon de raconter des histoires en musique, transmettre un héritage et En'Chanter nos lieux de vie !



Copamo - Communauté de communes du Pays Montois

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Partager

Facebook Watch

Présentation Nos lieux En'Chantés par Romain Lateltin et Théophile Ardy, Artistes associés du TCJC.

Causerie sur Soucieu-en-Jarre...

Nos lieux en'Chantés

00:00 45:26

1x

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Causerie sur Orlenas et le Cas...



Nos lieux en'Chantés

00:00

49:48

1x



Causerie sur Mornant et le Clo...



Nos lieux en'Chantés

00:00

51:02

1x



Causerie sur Saint Jean de Tou...

Nos lieux en'Chantés

00:00 35:46

1x

Le réseau des bibliothèques

Les 15 bibliothèques du territoire ont organisé de nombreuses animations annoncées dans le bulletin mensuel « Cop'à Mots » : ateliers, conférences, lectures, soirées jeux de société, expositions...

D'autres évènements ont également eu lieu, comme la dictée intergénérationnelle de la Semaine Bleue ou encore une rencontre avec l'auteur Jacques Sanchez.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220920-CC_2022_089-DE



Dictée intergénérationnelle dans le cadre de la Semaine Bleue à Orliénas



Centre aquatique "les Bassins de l'Aqueduc"

Le Centre aquatique "les Bassins de l'Aqueduc", c'est l'endroit idéal pour se détendre, se rafraîchir, faire du sport, se remettre en forme ou tout simplement partager les plaisirs de l'eau entre amis ou en famille. Les Bassins de l'Aqueduc, ce sont 4 bassins adaptés à tous (un bassin sportif, un bassin ludique, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire), un pentagliss de 19 mètres, un espace cardio, un espace bien-être (saunas, hammams, spa...), ainsi qu'un snack dans un écrin de verdure. Chaque année, des milliers d'usagers viennent profiter de ce complexe sportif doté d'installations exceptionnelles à Mornant, à 25 minutes de Lyon.

Le centre aquatique et les conséquences de la crise sanitaire

Conséquence de la crise sanitaire, du 1er janvier au 16 mai 2021, devant le centre aquatique on trouvait portes closes. Pour autant, les agents du centre aquatique ne sont pas restés sans activités. Bien au contraire, ils se sont vu attribuer de nouvelles missions.

- Les **hôtesses de caisses** sont allées prêter main forte à l'accueil de *France Services*
- Les **agents d'accompagnements, d'entretien et technique** ainsi que les **maîtres nageurs** sont allés **renforcer les rangs** dans les cantines, les accueils périscolaires, auprès des maîtres et maîtresses d'écoles en prenant parfois le rôle d'ATSEM. Ils ont également participé activement aux activités du *centre de dépistage* de Mornant et du *centre de vaccination* de Beauvallon. Aussi, certaines missions annexes leur ont été confiées : la repeinte des murs du *Théâtre Cinéma Jean Carmet*, la désinfection des bureaux et espaces communs du *siège de la Copamo* ou bien encore la réalisation de vidéos sportives diffusées sur les réseaux sociaux afin d'aider les usagers à maintenir une activité physique durant les confinements.

Réouverture tout public en saison estivale

A partir du mois de mai, avec la levée progressive des restrictions, le centre aquatique a été progressivement réouvert avec dans un premier temps l'accueil des scolaires, des publics prioritaires et des associations, avant de rouvrir au grand public sous condition de Pass sanitaire.

Les chiffres clés de l'été 2021 :

- Fréquentation : **15 738** usagers ont été accueillis du 5 juillet au 29 août 2021
- Recettes : **66 922 €**

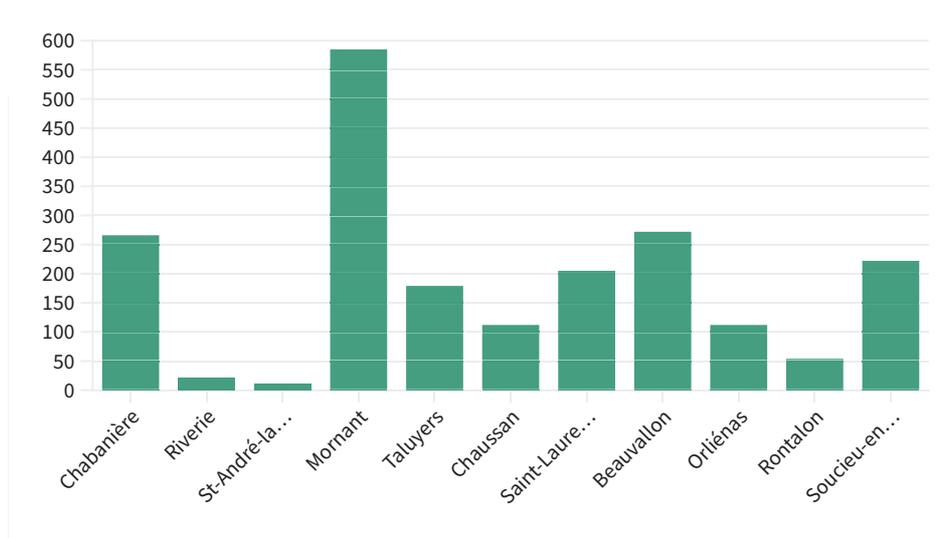
La rentrée sportive

Campagne d'inscription en septembre : 758 usagers se sont inscrits aux différentes activités (Aquasport, natation, bébés nageurs) proposées par le centre aquatique.

Bascule totale vers le logiciel de caisse "Heitz" : Les hôtesse d'accueil ont suivi une formation complète afin que le logiciel de caisse bascule entièrement (vente + encodage) sur Heitz.

Clients actifs : en 2021, nous comptons plus de **2039 clients actifs** possédant une prestation du centre aquatique (abonnements + cartes multi entrées piscine et/ou Bien être, hors entrées unitaires).

Zoom sur la fréquentation des usagers possédant une prestation* de type abonnement et résidant sur le territoire de la Copamo :



Fréquentation des usagers possédant une prestation de type abonnement en fonction des communes du territoire.

*Prestations : *abonnements 10 entrées ou 20 heures 20 entrées ou 40 heures (piscine / bien-être-cardio) adulte/enfant/réduit, abonnement aquasport (aquagym, aquabike, aquatonic...), natation, bébés nageurs, CE...*